

SMH MENSUEL

376



Octobre 2014 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information



Mois de l'accessibilité

Vivre ensemble

► Page 3

Résidence Champberton

Pluralis nouveau bailleur

► Page 7

Rentrée scolaire

Sur un bon rythme

► Pages 8 et 9

Spectacle vivant

Des œufs sont apparus à Paul Bert

► Page 16

Jardins familiaux, carrés potagers en pied d'immeubles, création des jardins des coursives à la maison de quartier Péri, jardins pédagogiques dans les cours d'écoles, nouvelles parcelles Daudet répondant aux enjeux environnementaux et s'imposant comme l'accroche structurante du futur écoquartier Daudet : la "nature en ville" a le vent en poupe ! ♦ Pages 10 et 11

Environnement,

La nature est en ville

Notre Poste en danger !

Vendredi 10 octobre

Didier porte à droite !

Spectacle, tout public
À 20 h - L'heure bleue ♦

Vendredi 10 octobre

Mois de l'accessibilité

Film *Scolarisation accompagnée à l'école d'un élève avec autisme*
Suivi d'un débat
À 20 h 30 - Salle Agora
collège Henri Wallon ♦

Samedi 11 et dimanche 12 octobre

Journées art contemporain

De 14 h à 18 h - Espace Vallès ♦

Samedi 11 octobre

Mois de l'accessibilité

Ciné-ma différence : *Charlot s'offre une nouvelle jeunesse !*
À 15 h - Mon Ciné ♦

Dimanche 12 octobre

Grande braderie

De 9 h à 18 h - Avenue Ambroise Croizat

Du 13 au 17 octobre

Semaine du goût

Autour du chou, sous toutes ses formes ♦

Mardi 14 octobre

Conseil municipal

À 18 h - Maison de quartier Gabriel Péri ♦

Mercredi 15 octobre

Mois de la chanson

Thomas Fersen
Concert, tout public
À 20 h - L'heure bleue ♦

Jeudi 16 octobre

Mois de l'accessibilité

Conférence - débat "emploi et handicap"
À 10 h - La Mise ♦

Vendredi 17 octobre

Mois de l'accessibilité

Atelier saveurs et senteurs : cuisine et dégustation les yeux bandés
De 9 h à 12 h - Maison de quartier
Fernand Texier ♦

Jusqu'au 18 octobre

Fête de la science

Maison de quartier Gabriel Péri ♦

Mercredi 22 octobre

Mois de l'accessibilité

Parcours d'orientation, animations, exposition, stands d'associations
À partir de 13 h 30 - L'heure bleue ♦

Bien vu Miro !

Spectacle d'humour
Tout public, gratuit
À 20 h 30 - L'heure Bleue ♦

Jeudi 6 novembre

Mois de la chanson

Je hais les gosses, Entre 2 Caisses
Mec !, Philippe Torreton
À 19 h - L'heure bleue ♦



► Plantation d'un figuier des anciens jardins avec des collégiens d'H. Wallon, lors de l'inauguration des jardins Daudet.

SMH Mensuel - Après la fermeture du centre de tri du 8 Mai 45, la direction de la poste a annoncé la fermeture du bureau de poste de la Croix-Rouge. Comment réagissez-vous ?

David Queiros : Après le transfert du centre de distribution du courrier de Saint-Martin-d'Hères vers Eybens, nous nous retrouvons aujourd'hui confrontés à une décision inacceptable avec la fermeture annoncée du bureau de poste Croix-Rouge, qui marque encore un peu plus la casse de notre service public. Faut-il encore rappeler que Saint-Martin-d'Hères est la deuxième ville du département et que nous ne pouvons pas décemment accepter que le bureau de poste des quartiers nord ferme !

Un seul bureau de poste pour 37 000 habitants ne peut pas être une réponse adaptée aux besoins des usagers. Les notions de proximité, d'accessibilité pour tous, sont primordiales afin de garantir une bonne organisation de notre service postal. Plus de 250 usagers se rendent chaque jour au bureau de poste de la Croix-Rouge ! N'est-ce pas là la preuve de son utilité et, au-delà, la preuve qu'il est moteur dans la vie du quartier ?

La mobilisation de tous est indispensable pour tenter de faire pencher la balance en faveur du maintien de notre service postal. Les élus, les partis politiques, les usagers se mobilisent.

Je remercie d'ailleurs tous les conseillers municipaux qui, au-delà de leurs divergences d'opinion, ont voté à l'unanimité la motion en faveur du maintien du bureau de poste de la Croix-Rouge lors du dernier Conseil municipal.

SMH Mensuel - C'est désormais une réalité, Pluralis est propriétaire depuis le 1^{er} septembre des logements de Champberton. Vous avez rencontré récemment les locataires lors d'une réunion publique. Dans quel état d'esprit les acteurs vont-ils travailler ?

David Queiros : Nous commençons ce nouveau mandat avec une bonne nouvelle et je souhaite saluer la forte implication de Pluralis, qui a enclenché de rudes procédures de négociations de rachat des logements de Champberton, il y a maintenant trois ans. Les élus des équipes municipales successives et les services de la ville se sont fortement mobilisés à la fois aux côtés des locataires, dans leur quotidien, et avec Pluralis, pour garantir la mise en œuvre de ce projet prioritaire.

Le chantier de tout un quartier s'ouvre devant nous et chacun semble être très motivé pour qu'il soit une réussite. Cela sous-entend aussi d'être patient, car l'ampleur de ce projet est telle que les travaux s'étaleront sur 5 à 6 ans. D'ores et déjà, les orientations de travail sont fixées. L'architecte et son équipe sont nommés. Nous entrerons ensuite en phase de concertation avec les habitants ♦ Propos recueillis par ACB

■ MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ

Vivre ensemble dans une ville accessible

Sensibiliser la population martinéroise aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes porteuses d'un handicap est l'objectif que porte la commune à travers le Mois de l'accessibilité du 1^{er} au 22 octobre. Un vrai moment de partage et de prise de conscience à travers un programme très varié d'animations, exposition, spectacle, conférence-débat et projection de films.

En France, 5 millions de personnes de tous âges sont handicapées (tous handicaps confondus) dont 2 millions ont des difficultés à se déplacer, leur mobilité étant réduite. Parmi elles, 250 000 enfants sont accueillis dans des établissements scolaires ordinaires ou spécialisés, et 220 000 adultes sont hébergés en structures médico-sociales ou en centres d'aide par le travail. 800 000 personnes bénéficient de l'Allocation aux adultes handicapés, 970 000 personnes âgées perçoivent l'Allocation personnalisée d'autonomie et 500 000 une pension d'invalidité. Quant aux handicapés actifs, un tiers d'entre eux est privé d'emploi. C'est dire si la question du handicap concerne aussi de nombreuses familles vivant à Saint-Martin-d'Hères.

Bien vivre ensemble

C'est pourquoi, en partenariat avec plusieurs associations, la ville et le

Centre communal d'action sociale (CCAS) organisent le Mois de l'accessibilité jusqu'au 22 octobre, afin de sensibiliser les Martinérois aux difficultés de vivre avec un handicap, qu'il soit physique, sensoriel, mental, psychique ou consécutif à un trouble de santé invalidant. « Notre association Easi (Espace d'animations sportives et interdisciplinaires) vise à lutter contre l'isolement des personnes porteuses d'un handicap en mettant en place des activités sportives, culturelles et ludiques auxquelles participent des personnes dites valides », explique Sylvain Meunier, son président. « En participant aux animations du Mois de l'accessibilité, notre objectif est de favoriser la rencontre, la convivialité et le partage, et ainsi contribuer à faire tomber les préjugés qui peuvent encore exister autour du handicap et de la différence. » ♦ FR



■ SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS HANDICAPS



La ville propos, mercredi 22 octobre à L'heure bleue, un après-midi de sensibilisation aux différents handicaps avec en clôture un spectacle humoristique tout public. À partir de 13 h 30, des équipes intergénérationnelles handi-valides vont parcourir différents secteurs de la commune pour se rendre dans plusieurs équipements publics et découvrir de façon pratique qu'il est parfois difficile de se déplacer en fauteuil roulant. Dans le même esprit, des activités ludiques et des rencontres handi-multisports seront proposées durant ce temps fort et les enfants, s'ils sont accompagnés de

leurs parents, seront les bienvenus. Une exposition du photographe Thibault Larcher, intitulée *Super héros*, sera dévoilée dans le hall de L'heure bleue où se tiendra à 19 h un apéritif convivial. Enfin, à 20 h 30, le spectacle gratuit *Bien vu miro !, la déficience visuelle vue d'un autre œil...* du comédien malvoyant Robert Brochet fera une large place à l'humour ♦ FR

Programme

Complet

Le programme complet est disponible dans les lieux publics et sur le site saintmartindheres.fr ♦



■ AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS LA VILLE

Présidée par le maire David Queiros, la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées est composée d'élus et de représentants d'associations d'handicapés et d'usagers. Cette commission présente chaque année un bilan des diagnostics et des travaux réalisés tout au long de l'année pour rendre plus accessible la voirie, l'espace public et les équipements communaux recevant du public. Si le plan d'ensemble du nouveau quartier Jo Blanchon (Zac centre) a été conçu dès le départ

pour faciliter l'accessibilité de tous (passages piétons surélevés, marquage au sol spécifique, places de stationnement pour handicapés, cheminements piétons...), les voiries et les espaces publics plus anciens font l'objet de travaux réalisés dans le cadre d'une programmation annuelle de mise en accessibilité. Les habitants concernés par le handicap ont aussi la possibilité de suggérer des aménagements spécifiques. C'est ainsi que des trottoirs, des cheminements, des passages piétons et des équipements

communaux recevant du public sont aménagés à cet effet. Concernant l'habitat, la Commission communale organise un système de recensement de l'offre de logements adaptés aux personnes handicapées ♦ FR



1 2

Après l'ouverture et la présentation de saison de L'heure bleue, en présence de Cosima Vacca, adjointe à la culture, la compagnie Vox International Théâtre a ouvert le bal des festivités avec *Amour, mensonge et obus de 75*, un spectacle autour des deux guerres mondiales. Une prestation poignante et burlesque, véritable ode à la vie ♦

1



2



3 Lors de l'exposition *Histoire et mémoire de Poilus de Saint-Martin-d'Hères*, présentée à la bibliothèque Paul Langevin, le public a découvert cartes postales, livrets de soldats, archives familiales, journaux ainsi qu'une sélection d'ouvrages autour de la guerre de 14-18 ♦



6



4 5 Le 4^e Forum santé a connu une forte affluence en septembre dernier. Réunissant professionnels de la santé et partenaires de la commune, il a permis au public de s'informer et de bénéficier de conseils avisés. Un rendez-vous familial, qui a réuni parents et enfants ♦



10



6 Échanges, projets, idées de sorties culturelles ou sportives... Le rendez-vous Gourmandises et Découvertes du SDVS (Service de développement de la vie sociale), c'est tout cela à la fois. Avec, en prime, des petites gourmandises pour le goûter ! ♦



14



7 Lors de la visite de plusieurs équipements, le maire David Queiros s'est rendu, entre autres, au gymnase Paul Langevin lors des animations proposées par l'EMS (École municipale des sports) ♦

8 Sébastien Layral, peintre animé par une démarche participative, était présent lors du vernissage de son exposition *Desire* à l'espace Vallès. Une galerie d'auto-portraits et de portraits démesurés où il est question de désir ♦



9 La Journée de prévention routière au domaine universitaire a connu un vif succès. Au programme : simulations d'accidents et stands interactifs ♦

10 Le trottoir de l'avenue Pierre Sézanne a fait l'objet de travaux de réfection afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite ♦

11 Lors de la journée portes ouvertes de la maison de quartier Gabriel Péri, les habitants ont découvert les nombreuses activités proposées par la structure. Stands, goûter et jeux étaient au rendez-vous ♦

12 Dans le cadre des travaux de réaménagement de la salle du Conseil municipal, qui ont débuté fin septembre et dureront deux mois, la salle polyvalente Gabriel Péri (16 rue Pierre Brossolette) est affectée provisoirement à la célébration des mariages et à la tenue des conseils municipaux pendant toute la durée des travaux ♦



13 Dans le cadre de l'inauguration des jardins Daudet, la compagnie La fabrique des petites utopies a présenté *La nuit, les arbres dansent...*, un conte très poétique qui raconte le lien incroyable qui unit l'homme aux arbres ♦

14 Le 27 septembre dernier, un rassemblement a réuni personnel, élus et usagers pour le maintien du bureau de poste de la Croix-Rouge, place de la République ♦



15 Le Petit bal du lundi a repris ! Réunissant amateurs ou danseurs chevronnés, ce bal hebdomadaire proposé par l'Aclass (Association culture, loisirs, activités sportives seniors) suscite l'engouement ! ♦

16 À l'instar des écoliers, collégiens et lycéens, les étudiants ont également repris le chemin des études sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères ♦



PROMO PNEUS SERVICES

04 38 38 86 86

VOS PNEUS MOINS CHERS !

vente et montage de pneus toutes marques
prix discount - parallélisme - réparation

7.30 > 19.00
du lundi au samedi
promopneus-services.fr

ZI Sud - 20 rue du Béal
(face Maison de la Pierre)
38400 St-Martin d'Hères

Dynamat
SUD EQUIPEMENT

*Nouvelle agence
à Saint Martin d'Hères*

04 76 21 78 18
41 rue des Glairons
Location et Vente de Matériel BTP

PROCHAINEMENT

**VIVRE À
ST MARTIN
D'HERES**

**2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements**

**GENÈVE ENVIRONNEMENT
2012**

**TVA
RÉDUITE***

Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€*
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€*
Garage compris

**ISERE
HABITAT**
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

* Sous conditions de plafonds de ressources

résidence
GREEN & PARC
Saint-Martin d'Hères

**LANCEMENT
SAINT MARTIN D'HERES
SECTEUR TAILLÉES**

**Optez pour
la green attitude!**

**AVANT
PREMIÈRE**
SOYEZ LES PREMIERS
À RÉSERVER
VOTRE APPARTEMENT!
RT2012

**Du T2 au T5,
29 logements sur 2 et 3 étages**

- Des commerces de proximité à quelques minutes.
- Un coin de verdure à 2 minutes du centre-ville.
- Des pistes cyclables qui vous mèneront où vous voulez.
- La digue toute proche vous promet détente et exercices.

Renseignements et vente:
0476 485 989
brunoblain-promotion.com

bruno blain
Promotion

LE BOIS ÉNERGIE

Le chauffage d'aujourd'hui
qui pense à demain...

www.cciag.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Compagnie de chauffage
le confort durable, tout simplement

EHE_CCIAG - Arrière Bois Énergie_Affichage.indd 1 13/09/13 10:11

■ RÉSIDENCE CHAMPBERTON

Pluralis, nouveau bailleur !

Moins d'un mois après la signature de l'acte de vente des 290 logements et 55 garages du quartier Champberton, Pluralis et la ville ont invité les habitants à une première rencontre.



« **N**ous avons pris les clés de la résidence le 1^{er} septembre, nous voulions voir aboutir ce projet et c'est avec plaisir que nous sommes là », déclarait en début de séance Didier Monnot, directeur général de Pluralis, aux locataires présents lors de la réunion publique. Une date importante qui vient clore trois ans de négociations avec la STCM, propriétaire des 290 logements et 55 garages que vient d'acquérir le bailleur social. Entouré de Michelle Veyret, 1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme et Brahim Cheraa, adjoint à l'habitat, le maire, David Queiros a remercié « l'implication de Pluralis » et « la mobilisation revendicative des habitants ».

Des habitants venus prendre un premier contact et aussi trouver un écho à leurs problèmes et leurs attentes laissés trop longtemps sans réponses.

Les loyers et les charges revus

Après avoir présenté les nouveaux interlocuteurs des locataires, Michel Brun, directeur du service aux habitants, a informé ces derniers des incidences du nouveau calcul des loyers et des charges sur les locataires : « Pour 140 d'entre vous le loyer mensuel va baisser de l'ordre de 1 € à 180 €, il restera identique pour les autres. » De même, « le montant de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) calculé par logement par l'ancien propriétaire est désormais

calculé au m² habité, ce qui, selon les cas, va engendrer une variation de -10 € à +20 € ».

Des travaux réalisés entre 2016 et 2020

« Les choses vont aussi vite que possible, mais les travaux vont prendre plusieurs années qui vont vous paraître longues », a souligné Didier Monnot, prévenant l'impatience légitime de certains habitants. La réhabilitation comprendra la rénovation des bâtiments : création d'un chauffage collectif et d'une installation d'eau chaude collective solaire ; isolation renforcée des façades ; réfection des terrasses ; mise en place d'une VMC hydro-réglable ; restructuration des

halls d'entrée ; rénovation des montées d'escaliers et sécurisation des sous-sols. Concernant les logements, sont prévus la mise en sécurité électrique, le remplacement des portes palières, la révision ou le remplacement des menuiseries ainsi que des travaux à la carte en fonction des diagnostics établis dans les logements... Après la rénovation, 56 appartements (n°18, 24, 26 et 28 rue F. Garcia Lorca) seront proposés à la vente des occupants. « S'ils veulent devenir propriétaires, nous étudierons les possibilités ; s'ils veulent rester locataires, ils pourront bien entendu demeurer dans leur logement », a rassuré Pluralis.

À l'issue de cette première rencontre, certaines questions ont trouvé réponse, des inquiétudes se sont estompées et le contact avec les professionnels s'est établi ♦ NP

■ SONIA ET HANENE, SOULAGÉES ET SATISFAITES

Sonia a grandi à "Champberton", Hanene y vit depuis huit ans.

« Nous sommes venues à la réunion pour savoir quels travaux vont être réalisés. Nous avons tous les mêmes problèmes : ce qu'a présenté Pluralis répond à nos attentes. Cela fait tellement longtemps qu'on attendait ! C'est bien de savoir qu'il y a maintenant quelqu'un en face de nous qui se préoccupe enfin de ce que l'on subit », confient-elles d'une seule voix. Et Sonia de conclure : « Je suis partie du quartier il y a plusieurs années, mais j'aimerais y revenir. Ici, je connais tout le monde, je me sens en sécurité. »

Travaux Calendrier

- Septembre 2014 : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- D'octobre 2014 à février 2015 : étude et diagnostic des immeubles et visites des logements
- Février 2015 : présentation du diagnostic et démarrage de la concertation locative
- De mars 2015 à décembre 2015 : élaboration du descriptif des travaux et consultation des entreprises
- 2016 à 2020 : réalisation des travaux ♦

■ ESPACES PUBLICS

La ville poursuit son intervention

Soucieuse depuis quinze ans d'accompagner et soutenir les habitants du secteur Champberton, la ville prévoit de réaliser de nouveaux travaux d'amélioration des espaces publics.

Ces cinq dernières années, la ville a entrepris d'importants travaux d'amélioration des espaces publics extérieurs structurants pour le quartier : installation d'un éclairage public, requalification des rues Bertolt Brecht et Federico Garcia Lorca, réaménagement de la place du marché et du square Louis Aragon. Dans le cadre du partenariat noué entre Pluralis, Saint-Martin-d'Hères, l'État, la Métro, le Conseil régional

et le Conseil général sur l'ensemble du programme Champberton, la ville va consacrer 2 millions d'euros à la requalification des voiries (chaussées, cheminements piétons, stationnements...), au réaménagement des espaces verts existants ainsi qu'à la reprise des réseaux sur la partie privative. L'ensemble de ces travaux sera réalisé en lien avec le calendrier de rénovation fixé par Pluralis. Débuté cet été, le programme de

renouvellement urbain de l'îlot Chardonnet qui prévoit des logements et des commerces de proximité s'inscrit également dans cette volonté constante d'amélioration du cadre de vie des habitants, de désenclavement et de développement harmonieux du quartier ♦ NP



Le chantier de réalisation du programme Chardonnet a débuté.

Rentrée réussie pour les écoliers

Plus de 3 000 écoliers ont fait leur rentrée dans les 25 écoles maternelles et élémentaires de Saint-Martin-d'Hères. Une rentrée marquée positivement par l'ouverture de deux classes et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Mardi 2 septembre, parents et enfants ont vécu des moments d'émotions intenses, entre excitation et peur, joie et tristesse, en fonction des caractères de chacun. Devant le portail de l'école Vaillant-Couturier, les familles semblaient relativement sereines en ce premier jour d'école. « *Il y a toujours une petite appréhension au moment de la rentrée. C'est normal car il y a du changement. Les vacances sont terminées et il va falloir reprendre le rythme* », expliquent des parents venus accompagner leurs deux enfants, Cyprien (7 ans) qui entre en CE1 et Héloïse (4 ans) en 2^e année de maternelle. Et si certains affichaient une petite mine, d'autres paraissaient des plus enthousiastes, à l'image de Sylvain (10 ans). « *Je suis trop content aujourd'hui car j'adore l'école. Je rentre en CM2 et je suis impatient de découvrir ma nouvelle classe !* » Un bel engouement qui devrait ravir le corps enseignant...

À Saint-Martin-d'Hères, cette nouvelle rentrée est marquée par une hausse des effectifs, constante depuis 2006, et l'ouverture de deux classes : une classe maternelle à Paul Langevin et une élémentaire à Henri Barbusse. Au total, on compte 3 045 enfants scolarisés en primaire, soit 89 écoliers de

plus que l'année dernière (2 956). Bien sûr, la grande nouveauté de cette année est la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Fruit d'une longue concertation avec parents d'élèves, professeurs et directeurs d'écoles, le passage de la semaine de 4 jours à 4 jours et demi est officielle. Outre la demi-journée du mercredi, l'emploi du temps des enfants martinérois évolue avec des horaires allégés en nombre d'heures de cours fondamentaux au profit d'activités éducatives prises en charge par la ville dans le cadre des temps périscolaires.

Réussite éducative et émancipation

En visite dans les différents groupes scolaires de la commune, le maire David Queiros, accompagné d'une délégation d'élus et de techniciens, a renouvelé la volonté de l'équipe municipale de renforcer sa politique de réussite éducative dans laquelle chaque enfant s'inscrit dans une démarche d'ouverture et d'émancipation. Une politique co-construite avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative au sein d'un Projet éducatif de territoire qui vise à faire de l'éducation un modèle d'égalité et un vecteur d'inclusion ♦ EM

■ DU CÔTÉ DES COLLÈGES ET DU LYCÉE...

Pas moins de 1 185 élèves sont scolarisés dans les trois collèges martinérois cette année répartis de la façon suivante : 440 à Fernand Léger avec 117 élèves en 6^e, 98 en 5^e, 100 en 4^e et 125 en 3^e, effectif auquel il faut ajouter une classe d'une vingtaine de personnes au sein de l'unité pédagogique pour élèves allophones* arrivants (UPE2A) ; 390 à Henri Wallon avec 99 élèves en 6^e, 93 en 5^e, 105 en 4^e, et 93 en 3^e ; 355 à Edouard-Vaillant avec 64 élèves en 6^e, 94 en 5^e, 85 en

4^e et 112 en 3^e. En outre, les classes Segpa ont été maintenues au collège Edouard-Vaillant. 86 élèves sont concernés par cet enseignement adapté, de la 6^e à la 3^e.

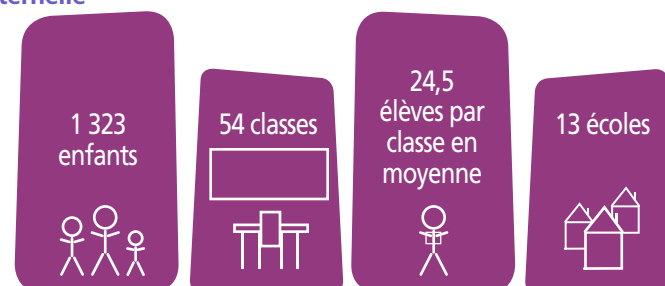
De son côté, le lycée Pablo Neruda accueille 976 élèves, 724 en parcours général et technologique, 194 au sein de la section d'enseignement professionnel, 49 en BTS et 8 élèves en mention complémentaire ♦ EM

* En France, se dit de quelqu'un qui a une autre langue maternelle que le français.

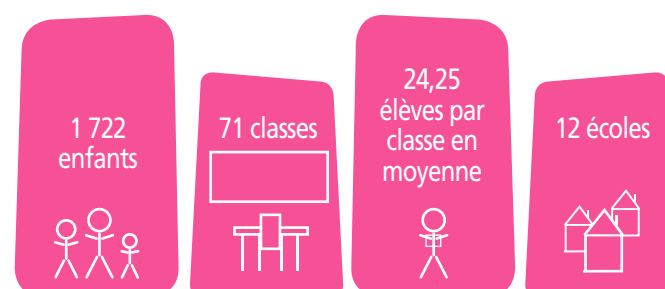


■ EFFECTIFS 2014-2015

Maternelle



Élémentaire



■ NOUVELLE PRINCIPALE À FERNAND LÉGER

Fabienne Cardo-Hut est la nouvelle principale du collège Fernand Léger. Forte d'une expérience de 20 ans en

tant que chef d'établissement, cette ancienne professeure dans l'enseignement professionnel se dit « *heureuse d'entamer un nouveau challenge au sein d'un collège riche en projets pédagogiques* ». Dans sa mission, elle sera épaulée par Odile Philippot, la nouvelle principale adjointe ♦ EM





■ LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE RASSURÉE

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été le principal dossier abordé jeudi 4 septembre lors de la réunion de rentrée où le maire et ses adjoints en charge des affaires scolaires, Monique Denadji de l'enfance et petite enfance, Kristof Domenech et de la culture, Cosima Vacca ont reçu la communauté éducative en salle du Conseil municipal. À cette occasion, les élus ont pu rassurer certains parents inquiets et annoncer les grandes lignes des activités périscolaires qui seront proposées aux enfants grâce notamment à un large partenariat avec les associations locales. Une rentrée bien anticipée



qui a permis aux enfants, parents et enseignants de débiter une nouvelle année dans les meilleures conditions possibles ♦ EM

■ PÉRISCOLAIRE RENFORCÉ

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la ville s'est engagée à développer son offre périscolaire sur les trois temps déjà existants. Le matin, les enfants sont accueillis dans un espace de détente leur permettant de se préparer à la journée. Le midi, avant ou après le repas collectif (1), le périscolaire propose des activités intérieures ou extérieures de jeux et de découverte (2 et 3). Le soir, s'ajoutent des ateliers d'initiation culturels, scientifiques, sportifs, nature et des espaces réservés aux devoirs ♦ EM



■ RESTAURATION SCOLAIRE

Du goût et de la qualité dans les assiettes

Donner aux enfants les nutriments dont ils ont besoin pour recharger les batteries et faire de la pause déjeuner un plaisir gustatif sont au cœur des objectifs de la restauration municipale.



Avec une moyenne de 1 450 repas servis chaque jour dans les restaurants scolaires et des pics atteignant 1 660 repas certains jours, la restauration municipale consacre une part essentielle de ses missions à la confection des repas des écoliers inscrits dans les quatorze restaurants scolaires de la commune. Comment s'élaborent les menus ? Pour en savoir plus, direction la cuisine centrale où une équipe de quatorze agents est à pied d'œuvre chaque jour dès 6 h du matin. Ici, le travail s'effectue en liaison froide, une technique garantissant une bonne maîtrise de la sécurité bactériologique et préservant mieux la qualité gustative et nutritive de certains aliments. Pour établir les menus, le chef cuisinier travaille en étroite col-

laboration avec Laurène Berthollet, diététicienne du service restauration municipale, et s'appuie sur le plan alimentaire redéfini par le service en 2012 (mise en conformité avec les directives du décret de 2011*) et révisité en 2014. « Les menus contiennent toujours cinq composantes, de l'entrée au dessert, avec crudités, protéines animales ou végétales, laitage, dessert cru ou cuit, et sont établis sur un cycle de quatre semaines », explique la diététicienne. Après, « tout est affaire de "jonglage" entre le matériel dont nous disposons, comme ne pas cuisiner en même temps deux plats qui vont au four, et la composition des menus qui doit tenir compte du plan alimentaire tout en étant suffisamment variée pour ne pas lasser les enfants », confie le chef cuisinier. « Nous savons qu'ils ai-

ment certains mets plus que d'autres, nous essayons de leur en proposer régulièrement et en portions plus généreuses. » Le bio a également sa place dans les assiettes des enfants. Depuis 2010, tous les jeudis, « les repas sont exclusivement à base de produits issus de l'agriculture biologique, et locaux, dans la mesure du possible. » Ce jour-là, légumineuses et céréales sont servies en lieu et place de la viande, la restauration municipale étant également attachée à faire découvrir aux enfants une diversité de produits et d'assemblage de plats et à éveiller leurs papilles à des goûts variés ♦ NP

*Décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.

Bio

Et frais

- La ville a introduit des produits bio dans les menus il y a 15 ans. Depuis 2010, un repas par semaine est exclusivement à base de produits biologiques.
- La légumerie dont est dotée la cuisine centrale permet de préparer des produits bruts et terreux avec les précautions d'usage. La salade verte, par exemple, est fraîche et triée sur place ♦

Cuisine Centrale

14 agents de la cuisine centrale confectionnent une moyenne de 2 000 repas par jour pour les restaurants scolaires, les crèches, les accueils de loisirs, les foyers-restaurants et le portage des repas à domicile ♦

■ ÉCOQUARTIER DAUDET

La nature, fer de lance du projet

Livrés au printemps dernier, les jardins Daudet ont été inaugurés le 27 septembre. Conçus comme une balade urbaine, ils concilient nature en ville et agriculture urbaine, et constituent l'accroche structurante du futur écoquartier.



Avec 216 jardins familiaux répartis sur six sites, Saint-Martin-d'Hères se place en tête des villes du département ayant développé ce genre de pratiques sur son territoire. Une tradition ancrée depuis plus de 40 ans qui répond aujourd'hui à un enjeu environnemental : réintroduire la nature et la biodiversité en ville mais aussi apporter des réponses en termes d'économie, de solidarité et de vivre ensemble. Installés le long de la ligne de chemin de fer et en complémentarité des jardins Colette Besson, les jardins Daudet s'inscrivent complètement dans ces objectifs. Ils sont un élément à part entière de l'aménagement, en même temps qu'ils permettent d'articuler agriculture urbaine et espace public. Le mail central, auquel le projet prévoit de donner une identité paysagère forte par la réalisation d'une palette végétale qui dessinera l'image du site (banquettes et noues plantées, espèces de zones humides, gestion des eaux pluviales...). Ce mail sera le lien entre les jardins et l'écoquartier qu'il traversera pour rallier l'avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté particulièrement végétalisée et attractive pour les promeneurs, piétons et cycles. Plus globalement, l'ensemble

Jardins

Familiaux

Les jardins familiaux à Saint-Martin-d'Hères ce sont :

- 216 parcelles réparties sur 6 sites
- 40 % des surfaces jardinées de l'agglomération
- La première commune du département en nombre de parcelles

de l'écoquartier vise à offrir une meilleure qualité de vie en s'appuyant sur de multiples leviers : rues apaisées par leur conception et par un important apport végétal ; "effacement" du tout minéral par des efforts de végétalisation (espaces publics, toitures et pieds d'immeubles...) ; place laissée aux initiatives des habitants en prévoyant des emplacements pour héberger des composteurs collectifs ou encore en réservant des carrés de terre pour des projets de jardinage...

Les jardins Daudet en colloque

En juin, la démarche des jardins Daudet a été présentée lors du colloque

"De friches... en jardins" organisé par la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs. Au cours de cette rencontre nationale, des agents de la GUSP et du service environnement ont souligné l'apport constructif qu'a permis le travail en ateliers constitués de jardiniers, avant, pendant et après la relocalisation des jardins Henri Wallon et Gourin sur le site Daudet. L'accent a également été mis sur la conception de ces nouveaux jardins qui permettent de glisser en douceur du jardin individuel aux parcelles partagées ouvertes au regard des passants déjà nombreux à flâner le long de la balade urbaine

qui, à terme, pourra les conduire jusqu'à l'écoquartier. Ainsi, c'est une autre nature en ville que propose ce projet : les jardins revêtent un caractère d'intérêt général en s'offrant aux promeneurs, mais aussi en devenant un véritable lieu de vie et de détente grâce à l'espace public aménagé (jeux, city stade...) ◆ NP

■ PLONGEZ DANS LA FÊTE DE LA SCIENCE

Inaugurée le 4 octobre, la Fête de la science se poursuit jusqu'au 18 octobre. Laissez-vous tenter... C'est un jardin extraordinaire ! En résonance avec l'année 2014 dédiée "Année internationale de l'agriculture familiale", la MJC Pont-du-Sonnant et la bibliothèque Gabriel Péri ont placé la Fête de la science sur le thème "Nourrir le monde en 2050 et jardins potagers". Il se décline sous différentes formes à travers des animations ouvertes à tous. Espaces de découvertes scientifiques et techniques, les ateliers expérimen-

(mardis et vendredis de 16 h à 18 h 30 et mercredis de 14 h à 17 h) proposent aux participants dès 6 ans de se mettre en position de chercheur. Les ateliers collectifs du jardin extraordinaire (samedis 4, 11 et 18 octobre de 10 h à 13 h) invitent à s'immerger dans l'écobricolage (lombricomposteur, carré potager...), le labo-conférences (cultivez bio, mangeons des insectes...) et les ateliers cuisine pour un apéro-dinatoire partagé en fin de matinée. Une sortie châtaignes à la Frange verte avec le biologiste Michel Tissut est également au pro-

gramme samedi 18 octobre (de 14 h à 17 h 30). Et pour aller plus loin, une soirée ciné-débat à Mon Ciné est prévue jeudi 16 octobre autour du film *Résistance naturelle* de Jonathan Nossiter et deux expositions *C'est un jardin extraordinaire* et *L'agriculture dans le monde, aujourd'hui et demain* sont à découvrir jusqu'au 18 octobre à la bibliothèque Gabriel Péri ◆ NP

■ PROGRAMME

Retrouvez le programme sur :
 • saintmartindheres.fr
 • mjc-pontdusonnant.net ◆



■ JARDINS PARTAGÉS À PÉRI

Les coursives prennent vie !

Fruits d'une belle collaboration entre les différents acteurs de la maison de quartier Gabriel Péri et les structures alentour, les jardins des coursives confèrent au lieu un supplément d'âmes propice aux échanges et aux projets.

Quatre mois après leur inauguration, force est de constater qu'aux jardins des coursives les plantes ne sont pas seules à germer ! Les idées et les projets fleurissent autour des jardinières au-dessus desquelles se penchent petits et grands, jardiniers consciencieux et habitants de passage, professionnels et usagers. Pour l'action sociale de proximité du CCAS, la bibliothèque, la MJC Pont-du-Sonnant, le centre de jour, la halte-garderie, l'espace petite enfance Péri et l'association Les Ineffables, l'idée de départ consistait à réfléchir à un projet qui permettrait de créer du lien intergénérationnel, d'investir collectivement les coursives, de les embellir et de les rendre plus accueillantes. Partant de là, chaque structure a

développé son projet spécifique... et les jardins définis en différents espaces ont pris vie. Du côté de la halte-garderie et de la crèche, les sorties au jardin participent à éveiller les enfants aux sens, à les sensibiliser au monde végétal, à créer un lien avec la nature et les habitants du quartier. Avec ses quatre jardinières adaptées, les professionnelles du centre de jour sont formelles : « *L'établissement s'est agrandi en surface mais aussi en humanité.* » Ici, jardiner revêt un caractère thérapeutique, apaise, améliore l'estime de soi, valorise les savoir-faire, réveille le plaisir de renouer avec la terre et de partager avec les autres... À la MJC, les jardins des coursives sont le prolongement du travail que l'association mène depuis

longtemps sur l'éducation à l'environnement et au développement durable et doivent, entres autres, héberger un hôtel à insectes. Quant aux deux jardinières de l'action sociale de proximité, elles accueillent plantes et herbes aromatiques que chacun peut cueillir librement. Ces dernières viennent aussi alimenter les ateliers cuisine et le temps de rencontre "Un thé au jardin" dont le récent rendez-vous a vu la réalisation d'épouvantails sous la houlette des Ineffables. Au final, ces jardins pas comme les autres ouvrent de nombreuses formes de participation et n'attendent que de nouveaux projets pour prospérer et fédérer ! ♦ NP



© C.C.

■ LA FÊTE DES JARDINS A BATTU SON PLEIN !

Samedi 27 septembre, l'édition 2014 de la Fête des jardins s'est déroulée sur le site Daudet. Créée en 2010 à l'initiative des membres du Comité jardinage et citoyenneté désireux de faciliter la rencontre entre les jardiniers et les habitants, cet événement constitue désormais un temps fort de la vie des jardins familiaux de la commune dont le suivi et l'animation sont assurés par le service Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Repas partagé fait de ce que chacun aura apporté, échanges de graines, partage de savoirs et d'expériences, conseils prodigués aux moins expérimentés ou aux nouveaux jardiniers sont le cœur de cette journée en plein air placée sous le signe de la convivialité et rythmée par de nombreuses animations. Préparées et orchestrées par des services municipaux (GUSP, environnement, SDVS, Mise), des



► Le labyrinthe a remporté un vif succès !

© P.P.A.

partenaires investis dans la vie de la cité (MJC Pont-du-Sonnant, Les Ineffables, Opac 38, Esthi), des jardiniers et des habitants du quartier Henri

Wallon, elles ont rythmé cette journée à l'allure estivale autour d'un grand labyrinthe, d'expositions, de jeux divers et variés allant du mikado géant

à "Hector le bois mort" ou comment découvrir en s'amusant tout ce que peut apporter un arbre mort... Et pour parachever en beauté ces festivités qui viennent clore une saison au jardin avant la pause hivernale, les participants ont plongé dans l'univers de la Fabrique des petites utopies et de sa création théâtrale, *La nuit, les arbres dansent*... ♦

■ CAP SUR L'ÉDITION 2015 DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

"Nature en ville" est le thème retenu pour la Semaine du développement durable qui se déroulera à Saint-Martin-d'Hères du 1^{er} au 4 avril 2015. Afin de préparer l'événement, le service environnement de la ville lance un appel aux habitants intéressés pour participer à l'élaboration de la programmation. Infos et inscriptions : 04 76 60 73 14.

■ ÉTUDE DES SOLS ET DE LA BIODIVERSITÉ

Une étude des sols menée cet été aux jardins Victor Hugo II* a permis de mettre en lumière l'impact de la proximité de la voie ferrée et des grands axes routiers sur la qualité de la terre. Conduite par Magali Paris, chercheuse associée au laboratoire Cresson et maître-assistante à l'école supérieure d'architecture de Grenoble, l'étude a consisté à analyser de la terre prélevée dans la couche cultivée et suivant un tracé perpendiculaire à la Rocade sud et à la voie ferrée. Les résultats n'ont pas révélé de pollution des sols (plomb, zinc, cuivre) des jardins au regard des normes admises. Des mesures

complémentaires en laboratoire ont confirmé, en moyenne, le non dépassement des seuils et la non influence de la voie ferrée et de la route sur les jardins au-delà de 30 m de distance. Une restitution de l'étude auprès des jardiniers a permis aux intervenants d'apporter des conseils pour conserver une terre non polluée tout en travaillant sa fertilité. Une précédente étude s'était intéressée à la biodiversité présente dans les anciens jardins H. Wallon. 121 espèces végétales "sauvages" avaient été recensées, signe d'une biodiversité non négligeable. « *Peu important les pratiques jardinières,*

nous trouvons cette biodiversité dans les interstices : l'entre-parcelle, les coins et arrières des jardins... Il s'agit ainsi de concevoir les nouveaux jardins en démultipliant les interstices ». Plus récemment, un relevé a été effectué dans les nouveaux jardins Daudet où le nombre d'espèces dans les parcelles et dans les chemins atteints presque celui des anciens jardins H. Wallon. « *Le travail mené par la GUSP auprès des jardiniers pour que ces derniers travaillent la diversité des limites, pour qu'ils laissent certaines mauvaises herbes contribue à amplifier la biodiversité sur ce nouveau site.* » ♦ NP

*Dans le cadre d'une recherche financée par le ministère de l'Environnement, du développement durable et de l'énergie et inscrite dans le programme de recherche Infrastructures de transports terrestres écosystèmes et paysages (ITTECOP) n° 3.



► Analyse de sol par Philippe Branchu, chercheur au Céréma.

■ SERVICE PRÉVENTION-MÉDIATION

Anticiper, dialoguer, accompagner

Favoriser l'insertion des jeunes en difficulté, nouer des liens avec les habitants, désamorcer des conflits et accompagner des prévenus auprès des instances judiciaires sont parmi les missions de ce service.

■ Prévention

■ Médiation

41 avenue
du 8 Mai 1945
- Tél. 04 76 14 72 73
- Permanences : du
lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h
et sur rendez-vous
en dehors de ces
horaires.
- Le service accueille
tous les publics
(victimes, auteurs,
jeunes en difficulté,
familles, population)
prevention@
saintmartindheres.
fr ◆



■ Tranquillité

■ Publique

L'Observatoire
de la tranquillité
publique, créé par le
service prévention-
médiation, est un
outil de traitement de
données statistiques
et une démarche de
diagnostic sur des
événements ou des
thématiques ciblées ◆

« **N**ous sommes un peu des urgentistes », explique Jonny Vizzini, responsable du service. Placé sous la Direction de la sécurité publique et de la prévention (DSPP), le service, composé d'un responsable, de quatre médiateurs de proximité à plein temps, 5 à 10 agents de média-

tion vacataires en renfort sur certaines périodes de l'année, et d'une secrétaire administrative, joue un rôle préventif (en amont), de médiation (résolution de conflits) et d'accompagnement pour les délinquants (en aval). Il assure une présence de proximité dans l'espace public en créant du lien social (sorties des établissements

scolaires, dialogue avec la population, etc.). La prévention, première étape des missions dévolues au service, consiste à prévenir les actes de délinquance : cela passe par des animations destinées aux jeunes (Citadanse, Roues libres...), le dialogue, où les médiateurs les orientent vers le droit commun, les informent des sanctions qu'ils peuvent encourir, mais aussi par des actions ciblées en direction de jeunes confrontés à une exclusion temporaire de leur établissement avant des sanctions disciplinaires. Le dispositif Oxygène, qui s'inscrit dans le cadre du DRE (Dispositif réussite éducative), s'adresse aux 14-16 ans et consiste en un stage d'observation au sein des services de la ville, en concertation avec les parents et l'Éducation nationale. Le dispositif Oxygène junior est quant à lui destiné aux 11-14 ans. Ce temps est aussi utilisé pour la mise en place d'actions d'accompagnement éducatif. À l'issue du stage, certains intègrent même le projet BSR (Brevet de sécurité routière). Lors de conflits ou d'incidents au sein de l'espace public (actes de délinquance ou incivilités), les agents assurent un travail de médiation au-

près d'habitants confrontés à des problèmes de voisinage : bruit, conflits... ou dans des établissements scolaires (bagarre, harcèlement, dégradation de biens publics...). Les médiateurs essaient dans ce cas d'instaurer une relation de confiance avec les jeunes qui permet bien souvent d'apaiser la situation. Il leur est alors proposé, en lien avec la justice, des mesures de réparation pour les mineurs et des travaux d'intérêt général pour les plus de 16 ans, en accord avec les parents et le jeune. Enfin, les médiateurs jouent un rôle de référent auprès du tribunal pour les sortants de prison. S'appuyant sur leur remarquable connaissance du territoire et de ses habitants, les médiateurs œuvrent au bien vivre ensemble et au respect d'autrui, en étroite partenariat avec les institutions (Éducation nationale, Conseil général, justice, polices municipale et nationale), les services de la ville (santé, sport, GUSP) et le CCAS, les bailleurs sociaux, le tissu associatif et les acteurs de l'éducation populaire ◆ EC

■ POLICE MUNICIPALE

Horaires élargis, présence renforcée

Afin d'assurer une présence renforcée sur l'ensemble du territoire, la police municipale a adopté de nouveaux horaires.

À Saint-Martin-d'Hères, la police municipale occupe un rôle clé en matière de prévention de la délinquance et de tranquillité publique. Police de proximité, elle a pour objectif d'établir un dialogue avec la population et une présence dans la ville afin de faciliter le "bien vivre ensemble". Elle veille au maintien de l'ordre, de la sécurité et à l'application des arrêtés municipaux en exerçant un rôle de prévention mais aussi de verbalisation. Conformément à l'engagement du maire David Queiros, la présence de la police municipale se voit renforcée, le matin et en soirée. De septembre 2014 à mai 2015, les policiers seront sur le terrain du lundi au samedi de 7 h 30 à 20 h. Et de juin à août 2015, ils seront présents les lundis, mardis et mercredis de 7 h 30 à 21 h et les jeudis, vendredis et samedis de 7 h 30 à 23 h.

Placé sous la Direction de la sécurité publique et de la prévention (DSPP), le service de la police municipale est composé de quatorze policiers municipaux, d'un agent de sécurité de la voie publique, de quatre agents en charge de la sécurité aux abords des écoles et de deux secrétaires (une à plein temps, l'autre à mi-temps). Outre le fait d'assurer et de faire respecter l'exécution des arrêtés du maire, les missions qui incombent à la police municipale sont nombreuses : accueil du public, rédaction des procédures administratives et judiciaires (rapports et procès verbaux), notification de divers actes, recherche de renseignements pour les services de l'État (police, justice), surveillance de la voie publique (îlotage, répression des infractions au code de la route et sécurité des entrées et sorties d'écoles), surveillance des manifestations municipales, mise en fourrière,

gestion de la régie des fourrières, gestion des objets trouvés, enquêtes et constats à la demande de services communaux et extra-communaux. D'autres missions sont moins connues du public, comme le captage des animaux errants, la gestion de la régie d'État des timbres amendes et la main courante (compte-rendu

du travail effectué chaque jour). Et bien entendu, renseigner les usagers, conforter et renforcer le contact direct avec les commerces, les entreprises et les partenaires sociaux ◆ EC



■ CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE

Un nouveau règlement intérieur adopté

La rentrée des élus martinérois a donné lieu à de longs échanges mercredi 24 septembre, notamment sur l'adoption du règlement intérieur du Conseil municipal.

Après avoir voté à l'unanimité, en ouverture de séance, une motion en faveur du maintien du bureau de poste de la Croix-Rouge, les conseillers municipaux ont longuement échangé sur le contenu du nouveau règlement intérieur du Conseil municipal. Dans sa présentation, le maire David Queiros a tenu à rappeler le caractère obligatoire d'un tel document, expliquant qu'il a pour objectif de « fixer les règles de fonctionnement de l'assemblée délibérante dans le cadre des dispositions prévues par le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ». Celui-ci se doit notamment de préciser les modalités d'organisation du débat d'orientation budgétaire qui doit se dérouler deux mois avant le vote du budget ; les modalités de la consultation par le Conseil municipal des projets de contrat de service public ou de marché ; les règles relatives aux questions orales des conseillers municipaux (présentation, examen,

fréquence...) ou encore les modalités d'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale. À ce titre, le maire a souligné « une avancée par rapport au précédent règlement ». Dans le journal municipal *SMH Mensuel*, « chaque groupe politique disposera d'une tribune d'expression de taille égale », et cela, dès le prochain numéro du mois de novembre. Satisfaits quant à cette égalité d'expression politique, les élus de l'opposition, Philippe Serre (Couleur SMH) en tête, ont néanmoins critiqué le règlement, s'appuyant sur « l'absence des volets relatifs à l'implication citoyenne (notamment le référendum) ». En réponse, le maire a précisé : « L'interpellation citoyenne doit en effet jouer un rôle à Saint-Martin-d'Hères mais n'a pas lieu d'être inscrite dans le règlement d'un Conseil municipal. À la complexité d'un référendum au niveau local, je préfère tout de même la concertation comme nous la menons sur des projets comme



Le Conseil municipal, lors de son installation le 5 avril 2014.

l'écoquartier Daudet ou les nouveaux rythmes scolaires. Donnons-nous du temps pour mettre en place un débat sur la démocratie participative au

sens large. » Ce dernier a finalement été adopté sans le vote de l'opposition (contre) ♦ EM

■ TAXE D'HABITATION

Abattement de 10 % pour les personnes handicapées

51 délibérations étaient au menu. Parmi les dossiers notables, le vote d'un abattement de 10 % sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées et la révision du Plan local d'urbanisme.



Finances, ressources humaines, travaux, urbanisme, culture, éducation et habitat. Les dossiers étaient divers et multiples pour cette première séance de la rentrée. Adjoint aux finances, Jérôme Rubes (PCF) a notamment présenté une délibération portant sur la mise en place d'un abattement de 10 % sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. Le texte précise que cette mesure s'appliquera pour les redevables à compter du

1^{er} janvier 2015. De son côté, Alain Segura (PCF) a rapporté pas moins de 21 délibérations ayant trait aux travaux de voirie et de patrimoine bâti. Plus tard dans la soirée, une délibération portant sur la révision n°1 du Plan local d'urbanisme a été présentée par Michelle Veyret (PCF), adjointe à l'urbanisme.

Révision du PLU

Approuvé en octobre 2011, le PLU martinérois doit connaître certains

ajustements en matière de compatibilité avec le Scot (Schéma de cohérence territoriale), intégrer les éléments d'étude et de compositions urbaines liés au travail sur la Polarité Est de l'agglomération et doit enfin se mettre en conformité avec la loi Alur et les lois Grenelle I et II ♦ EM

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu mardi 14 octobre à la maison de quartier Gabriel Péri, à partir de 18 h ♦

PLU

Affichage

Par délibération, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision du Plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la commune et a fixé les modalités de la concertation. Cette délibération peut être consultée en mairie où elle fait l'objet d'un affichage pendant un mois ♦

■ SOLIDARITÉ POUR GAZA

La soirée s'est terminée sur une note de solidarité avec le vote d'une subvention de 2 000 euros allouée au Secours populaire français qui se mobilise avec son réseau de partenaires, pour faire parvenir une aide médicale d'urgence aux enfants et aux populations en souffrance dans la bande de Gaza qui a connu cinquante jours de bombardements cet été. Les affrontements ont tué plus de 2 000 Palestiniens, dont près de



1 500 civils, et déplacé plus de 120 000 personnes. Ces milliers de familles doivent faire face à des besoins humanitaires considérables, que ce soit en termes d'accès aux soins, à la nourriture ou à des biens non alimentaires. Sur place, l'action du Secours populaire est concrète. Une centaine de personnes assure le fonctionnement de deux centres de santé et de deux cliniques mobiles. Une délibération adoptée à l'unanimité ♦ EM



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

**TRAVAUX
TRV
PUBLICS**

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

**Génie civil
Canalisateur de France**




**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

**Centre
médical
rocheplane**

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Philippe Serre

La majorité refuse TOUTES les avancées démocratiques

Le groupe «couleurs SMH» souhaitait clairement inscrire un certain nombre d'évolutions liées aux engagements de la dernière campagne municipale afin de conforter l'éthique, la transparence et la démocratie locale. Dans ces temps difficiles pour nos concitoyens où le doute est de plus en plus présent, les élus doivent faire la preuve de leur engagement pour une gestion honnête et saine des affaires communales en prouvant par la transparence leur intégrité. Ainsi,

nous avons proposé au Conseil municipal d'inscrire dans nos règles communes des évolutions comme par exemple un engagement écrit individuel sur l'éthique, la mise à disposition au public des enregistrements des conseils municipaux, la transparence des indemnités des élus comme des attributions de logements sociaux ou encore la capacité pour les Martinéroises et les Martinérois d'imposer des débats publics ou des référendums. La majorité communiste, soutenue par les élus socialistes de la majorité, les élus du parti de gauche et le parti radical ont rejeté formellement par leur vote toutes ces évolutions ! Les 28 élus de ces groupes politiques ont choisi une pente bien dangereuse. Le trouble est réel devant une telle irresponsabilité. Le constat est navrant de constater que certains ne souhaitent pas s'engager clairement dans cette logique éthique. Décidément, sur ce sujet comme sur les autres, la majorité n'est pas au niveau des attentes démocratiques de notre société ! Nous poursuivons quant à nous, parce que c'est notre responsabilité devant les électeurs qui nous ont fait confiance et parce que c'est notre honneur d'élue(e) de la République, ce juste combat pour un véritable changement des pratiques ♦

Une erreur s'est glissée dans le numéro de septembre de SMH Mensuel. L'expression politique du groupe Couleurs SMH aurait dû être signée de Claudette Carrillo et non pas de Philippe Serre.

■ GROUPE UMP



Mohamed Gafsi

Du GPV au PSL

Le grand projet de ville arrive à son terme. Il sera désormais remplacé par le Plan de stratégie locale (PSL). Nous allons passer sur Saint-Martin-d'Hères sud, et plus particulièrement sur les secteurs de La Plaine, Renaudie, Champberton, d'une étape de construction à une étape de mise en place de structures de vie et d'actions.

Le PSL aura comme compétence d'effectuer un état des lieux et de proposer des solutions diverses telles que l'emploi, la création de commerces, la création de structures de proximité afin de faciliter la vie du quartier, favoriser les liens entre les habitants et tout autre initiative allant dans ce sens.

Nous serons vigilants à ce que l'élaboration de ce plan soit initiée en collaboration avec tous les acteurs de ces quartiers qui sont les plus à même de connaître leurs priorités et leurs besoins.

Un enjeu crucial nous attend et nous espérons que vous saurez en prendre l'entière mesure, qui ne peut qu'aller vers l'intérêt général.

Rejoignez nous :

Contact : ump38400@live.fr ♦

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

Impôts locaux : la destruction pernicieuse de la classe moyenne martinéroise

Les habitants qui essaient d'être propriétaires n'ont pas fini de subir une politique fiscale visant la destruction lente et organisée des classes moyennes. Si chacun conçoit la participation à la communauté et à la solidarité, le calcul de la fiscalité locale par les communes est discriminatoire. Dans un bassin de vie urbain élargi, l'impôt devrait

être géré par l'instance intercommunale, qui devra être efficace. Par ailleurs, il est tout à fait anormal que les communes n'aient jamais envisagé une perspective de décroissance des subventions de l'État alors qu'il y a une envie des collectivités d'agir au plus près des habitants. On ne peut pas d'un côté dire et vouloir aller vers une intégration intercommunale et de l'autre n'avoir aucune perspective en matière de personnel communal par exemple. Les collectivités semblent découvrir que les contribuables ne pourront plus être mis à contribution sans explication et sans conséquence politique ♦

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

Maintien du bureau de poste de la Croix-Rouge

Touche pas au service public !

Après le démantèlement de la Poste du 8 Mai 1945 et le transfert de son service de distribution, la direction de la Poste de l'Isère entend fermer en février 2015 la Poste de la Croix-Rouge, place de la République. C'est une attaque de plus contre le service public de la Poste dans notre commune.

Plus de 200 personnes fréquentent quotidiennement ce bureau qui répond à un vrai besoin. Anticipant cette fermeture, cette même direction annonce à ses agents qu'ils seront mutés à la Poste du domaine universitaire, du 8 mai 1945 ou de Gières.

Si cette fermeture se confirme, il ne restera qu'un bureau principal, celui du 8 Mai 1945, qui ne peut, à lui seul, répondre aux besoins des Martinérois, tant en terme d'accueil qu'en terme de proximité géographique, facteur essentiel pour un service public de qualité.

Dans une ville de plus de 37 000 habitants, deuxième ville du département, il est impensable de ne maintenir qu'un bureau de poste en milieu urbain. D'autant que Saint-Martin-d'Hères est aussi le 3^e pôle d'emplois de l'agglomération grenobloise.

Les solutions inacceptables de la Poste

Elle voudrait nous envoyer chercher nos colis et nos recommandés chez un commerçant qui serait un "relais postal" ou envisagerait de faire financer une agence postale communale avec le budget de la ville. Ce que nous refusons car la municipalité n'a pas à se substituer à la Poste pour remplir sa mission de service public.

Ce serait d'autant plus inacceptable que cette dernière engrange, par an, quelque 700 millions d'euros de remboursement dans le cadre du Cice (Crédit impôt compétitivité emplois), annonce des recettes de 11 milliards d'euros au premier semestre 2013 et un résultat d'exploitation de près de 500 millions d'euros ! La Poste cherche ainsi à gonfler ses profits pour sa future privatisation à l'exemple de France Telecom. Pour cela, elle doit supprimer un maximum de bureaux de poste et d'emplois. Ainsi, elle se débarrasse de son personnel qualifié avec un transfert de ses coûts aux collectivités locales.

La fin des guichets !

Un service public doit répondre aux besoins de la population et non appliquer les directives de l'Union européenne : marchandisation, concurrence et privatisation.

De plus, la réorganisation nommée ESCI (Espace service client intégral) va correspondre à une robotisation des services (retrait ou dépôt d'argent). Les postiers ne pourront plus le faire depuis un guichet. Et pour ceux qui n'ont pas de carte bancaire, il leur faudra en retirer une "temporaire" pour leurs opérations suivant une procédure complexe.

Affirmer notre refus du démantèlement, c'est dire l'attachement des citoyens à ce bien public qu'est La Poste, leur rejet de la marchandisation, des fermetures de bureaux, des suppressions d'emplois.

Devant le risque d'un tel gâchis, nous, élus Communistes et Apparentés, demandons le maintien du bureau de poste de la Croix-Rouge et militons pour un retour du centre de distribution ♦

■ GROUPE SOCIALISTE



Giovanni Cupani

Les conseils municipaux

Après une période estivale et un bon repos, la reprise, qu'elle soit personnelle ou communale apporte une vision différente dans certains cas, la fatigue n'étant plus là.

Pour l'ensemble des élu(e)s une présence est obligatoire et est requise au Conseil municipal.

Pour toutes les conseillères et tous les conseillers municipaux, qu'ils ou elles soient de la majorité ou de l'opposition, cette présence doit être effective et jusqu'à la dernière délibération (sauf cas de force majeure).

Les Conseils municipaux doivent être le reflet de la démocratie en respectant le vote des Martinérois, l'équipe majoritaire doit mettre en place son programme et les oppositions doivent veiller à ce qu'il n'y ait pas de dérapage et tout cela dans l'intérêt de nos concitoyens.

Le Conseil municipal n'est pas une tribune où l'on défend des affaires personnelles, qu'elles soient politiques ou privées, même si la presse relate des faits, en prenant pour argent comptant les dires de certains.

Pour mieux défendre les intérêts martinérois, il faut éviter de faire de la politique politicienne alors que l'opposition ou certains de la majorité essaient de faire croire, à qui veut bien l'entendre, que leur vision des choses est toujours meilleure, plus transparente ou plus honnête que celle de l'ensemble de la majorité. Pour respecter la démocratie, il faut accepter le résultat des urnes ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Thierry Semanaz

Balayer la mousse... vite !

Il y a la mousse pour nourrir "l'actu". Manuel Valls se fait applaudir par les militants socialistes. Il lui suffit de vanter le contraire de ce qu'il fait. Rarement théâtre d'ombres n'a été visiblement aussi déconnecté de toute réalité.

La nôtre, de réalité, c'est la future Métropole.

Les élu-e-s du Parti de Gauche de toute l'agglomération doivent convaincre les autres à faire de cette Métropole un outil adapté aux besoins des habitant-e-s de l'agglomération, un outil de proximité. Au Parti de Gauche, nous plaçons pour un service public de l'eau potable, un service public de l'énergie, une définition de l'intérêt communautaire pour transférer certains grands équipements, etc...

Les martinérois se doivent d'être partie prenante de cette nouvelle institution. Une fois les compétences définies et votées, il faut vous saisir de ces enjeux impactant concrètement notre vie de tous les jours.

De la même manière au niveau national, notre démarche pour faire éclore la 6^e république afin de rédiger ensemble une nouvelle constitution et ainsi vous (re)donner le pouvoir est notre credo pour éviter la confiscation de vos divers droits et ainsi définir les nouveaux.

Rejoignez-nous... vite... pour balayer la mousse ! ♦

■ BLÖFFIQUE THÉÂTRE

Éclosion poétique

Dans le quartier Paul Bert, un mystérieux phénomène s'est produit : un œuf, puis deux, puis trois sont apparus, créant surprise et interrogation parmi les habitants. Que sont ces apparitions étranges ?



Jeudi 18 septembre, école Paul Eluard, 13 h : un mystérieux œuf de fourrure trône sur une baraque de chantier recouverte d'une étrange végétation et entourée de barricades. Des panneaux mentionnent : «*Devant ce phénomène inexplicable, nous préférons prendre des mesures de prudence.*» Le jardinier municipal,

intrigué, fait le guet autour, échange avec les passants hypothèses et commentaires sur cette gestation étrange. Un Ovni ? Un animal non identifié ? À quelques encablures de l'école (rue Chopin et à l'angle des avenues de la Mogne et Marcel Cachin), deux autres œufs attendent. 13 h 15 : l'œuf bouge, se balance, cra-

quelle... Surgit une main, puis une grosse tête cotonneuse. Très lentement, se déploie un corps de femme vêtue d'une robe blanche immaculée : une mariée. Impatients, les élèves de l'école déjà présents scrutent le phénomène, tandis que des parents arrivent pour déposer leurs enfants. Chaque personnage incarne des références culturelles communes (Cendrillon, Alice au pays des merveilles...), créant ainsi échanges et discussions parmi le public, alimentant la rumeur et le bouche à oreille.

Tour à tour intrigués, émerveillés, parents d'élèves et écoliers se prennent au jeu. Un enfant se demande si l'œuf ne cache pas un ours polaire. Antonio, parent d'élève, s'est même demandé si ce phénomène étrange était grave... impressionné, il a apprécié le suspense. Gaëlle, maman de trois enfants, est enchantée : «*Cela développe l'imaginaire des enfants !*».

Conte onirique

À l'origine de ce spectacle, Magali Chabroud, metteur en scène de la compagnie lyonnaise Blöffique théâtre, dont le travail porte sur la création de formes théâtrales dans des espaces publics. Cette artiste est «*à la recherche d'une poétique qui ne*

nie pas le réel mais se développe en parallèle d'un quotidien pour en donner une autre lecture : forcer le réel à nous proposer autre chose. Par notre intervention sur les usages, l'histoire et les mythologies d'un territoire, je veux inscrire un univers imaginaire et sur-réaliste dans ces espaces familiers. » Ou comment créer «*un contrepoint poétique* » dans le quotidien. Créer des contes de quartier dans des lieux de passage, à des moments où toutes les franges de la population peuvent se croiser, où les habitants peuvent s'arrêter, telle est la volonté de la compagnie, qui était en résidence à L'heure bleue. Et quoi de mieux que l'école Paul Eluard, du nom du célèbre poète surréaliste, pour mettre en scène ce conte onirique...

Après avoir posé des affiches pour donner rendez-vous aux habitants à la bibliothèque André Malraux, le jardinier de la ville qui, vous l'aurez compris, était un comédien, a avoué le vendredi et samedi suivants au public qu'il avait avalé une fée (!), ce qui expliquerait ce conte fantastique. Les trois personnages féminins (enfant, mariée et vieille femme) se tenaient, quant à elles, devant une fenêtre. Peut-être font-elles désormais partie du paysage martinérois... ♦ EC

■ LE BAL DES APPARENCES

Au-delà du premier regard...

Du 10 septembre au 4 octobre, les bibliothèques ont accueilli "Le bal des apparences". Des ateliers gratuits et ouverts à tous, proposés par des élèves éducateurs de jeunes enfants.

Quatre étudiants éducateurs de jeunes enfants ont proposé aux bibliothèques municipales d'accueillir des animations dans le cadre du

projet Diversité et famille demandé par l'IFTS*. «*D'où l'idée du "bal des apparences"* », explique Guillaume. «*Nous devons mettre en place un projet dans un lieu où il n'y a pas d'éducateurs de jeunes enfants, nous avons pensé aux bibliothèques. Situées à différents endroits de la ville, elles répondaient aussi à notre volonté de toucher un public large et diversifié. Les professionnels des structures ont tout de suite accepté, se sont impliqués et nous ont soutenus !*»

En choisissant le thème des apparences, Solène, Annabelle, Amalia

et Guillaume ont eu envie de mettre en pratique le principe selon lequel la première impression que nous renvoie une personne n'est pas forcément la bonne. L'habit ne ferait donc pas le moine ? C'est en tout cas ce que les étudiants ont proposé au public des bibliothèques d'expérimenter à travers différents ateliers en accès libre. «*Nous l'avons invité à aller au-delà du premier regard. C'est ce que nous-mêmes serons amenés à faire dans l'exercice de notre métier : dépasser la première image pour découvrir qui sont les enfants et leurs*

parents, leur culture, comprendre leur façon de voir, de vivre... », précise Solène. Au fil des quatre animations : "Empreinte-toi" ; "Vois-tu ce que je vois ?" ; "Le voile des apparences" et "Sous tous les angles", les participants sont entrés dans le bal. Tout en s'amusant, ils ont pu découvrir que la réalité n'est pas toujours celle que l'on croit. Parfois, les apparences sont trompeuses... ♦ NP

* IFTS : Institut de formation des travailleurs sociaux.



■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ-DÉBAT

Jeu 16 octobre à 20 h

RÉSISTANCE NATURELLE, de J. Nossiter

En présence de la réalisatrice A. Fouilleux et A. Berlioz, viticulteur biodynamique à Chignin.

CINÉMATINÉE

Ciné-concert

Samedi 25 octobre dès 10 h

Accueil petit déj

PAT ET MAT, de M. Beneš - dès 3 ans

Suivi d'une animation.

ATELIERCINÉ

Art plastique et cinéma

Mardi 28 octobre dès 10 h - ciné p'tit déj

LA PETITE FABRIQUE DU MONDE - dès 2 ans

Suivi d'une exposition sur le film et d'une animation.

À 14 h 30 : **LE GARÇON ET LE MONDE**,

de A. Abreu - dès 8 ans

Suivi d'une animation sur la peinture et le cinéma.

SEMAINE CINÉMA ET PHOTOGRAPHIE

Du 5 au 11 novembre

LE SEL DE LA TERRE, de W. Wenders et

À LA RECHERCHE DE VIVIAN MAIER,

de J. Maloof et C. Siskel ♦

■ MOIS DE LA CHANSON

Thomas Fersen, orfèvre des mots

Le Mois de la chanson propose cette année encore un répertoire d'une grande richesse, mêlant poésie, humour et tendresse. Thomas Fersen, dandy fantaisiste à l'écriture ciselée, ouvre le bal des festivités.



« Ces dernières années, au fil des spectacles, je n'ai pu résister à l'envie de proposer au public des textes

que je venais d'écrire, qui n'étaient pas mis en musique. Ce fut jubilatoire. L'accueil du public pour cette forme nouvelle que je nommerais "sketch

en vers", fut comme une commande à en écrire et à en incarner de nouveaux. » L'auteur-compositeur et interprète, artisan des mots et des rimes, aux compositions très sophistiquées, offrira donc au public un spectacle qui fera la part belle aux mots et jeux de mots. Ce saltimbanque de la poésie, qui n'aime rien de moins que de se laisser enfermer sous une étiquette, un style musical ou des références littéraires, révèle dans chacun de ses albums des influences musicales très éclectiques (rock, blues, jazz, folk, pop, latino, soul...). Car pour l'artiste, la création est « synonyme d'école buissonnière, de vagabondage ». S'il s'inspire de la littérature pour écrire ses textes, il se dit « autodidacte. Je lis par plaisir et sans être surveillé, mon choix est libre et indifférent aux cotes, aux modes et aux morales, ainsi qu'à la postérité ». Digne représentant de la chanson française, il aime à planter le décor et incarner des personnages hauts en couleur. Il se revendique de la chanson paillarde, qu'il a découverte étant petit, lorsqu'un des élèves de sa classe en a chanté une. Il dit d'ailleurs de son style « à la chanson Le curé de Camaret : utilisation de l'ellipse, de

la rime, du vers impair pour raconter, animé par un réflexe de désobéissance ». Sans oublier les ritournelles, les références historiques et l'esprit cocasse ! Avec sa voix tendre, Thomas Fersen convie son public dans des univers imaginaires, mettant en scène des thèmes récurrents (animaux, chaussures, nourriture, prénoms de femmes...) et d'où il se dégage une poésie du quotidien. Éternel enfant, il cultive la curiosité enfantine, l'humour et la fantaisie. Un antidote à la morosité ambiante ? « Un réflexe », dit-il, laconique ♦ EC

■ PROGRAMME

- **Thomas Fersen**
1^{ère} partie Seve Cello
Mercredi 15 octobre à 20 h
- **Philippe Torreton**
Entre 2 caisses
Jeudi 6 novembre à 19 h
co-plateau
- **Les Fatals picards**
1^{ère} partie Soulaÿres
Samedi 15 novembre à 20 h
- **Juliette**
Jeudi 20 novembre à 20 h
- **Dino fait son crooner**
Samedi 22 novembre à 20 h

■ ÉTERNELLEMENT PIAF

Un projet ouvert sur la ville

En septembre, le centre Erik Satie a lancé un casting de recherche de voix. Les personnes retenues se lanceront dans la préparation du spectacle *Éternellement Piaf* prévu à L'heure bleue les 10 et 11 avril 2015.



C'est à n'en pas douter une idée originale qui a germé parmi les professionnels du Conservatoire. « Le casting est une opportunité pour recenser les jolies voix qui sont sur le territoire et qui, pour diverses raisons, ne sont pas forcément dans des structures. Nous voulions aussi ouvrir l'école aux Martinérois qui ne la fréquentent pas », confie Ghislaine Favre, professeur de chant chargée de la coordina-

tion et du travail des voix pour le spectacle. Une vingtaine de personnes a répondu à l'appel...

De l'homme à la guitare... ... à la Môme Julie

Chris joue dans un groupe italo-gipsy dont le répertoire affiche des chansons d'Edith Piaf. « Je suis venu par goût de la musique, de la chanson et du partage. Chaque fois qu'il y a une

occasion de pouvoir chanter quelque part je me déplace, avec ma guitare le plus souvent. Et puis j'adore Piaf. Une grande chanteuse, incontournable. » Un peu inquiète à cause d'un rhume, Monique a tout de même tenté sa chance : « Je chante Piaf depuis longtemps, dans des maisons de retraite. Comme j'ai 68 ans, j'ai demandé s'il y avait un âge limite. On m'a répondu que ce qui comptait c'était la voix. Espérons que je sois retenue ! ». René, lui, fait partie d'un groupe depuis cinq ans. « Je joue de la guitare, je chantouille. L'an dernier, avec des copains, on a participé à la scène ouverte John Lennon. J'aime les projets... Je me présente à l'audition, si on veut de moi tant mieux, sinon je rentrerai chez moi. » Julie, 18 ans, est au conservatoire de Grenoble. « J'ai commencé au centre Erik Satie, j'étudiais le violon. Depuis cinq ans, je fais du chant. J'aime chanter les chansons d'Edith Piaf. Quand j'ai vu qu'il y avait une audition, je me suis dit : pourquoi ne pas tenter ? » Les personnes retenues vont re-

joindre des ateliers vocaux enfants et adultes du conservatoire. Les ateliers rock et jazz, un ensemble de guitares et un orchestre formé des forces vives des classes du centre sont aussi de la partie. Quant aux professeurs, ils sont à pied d'œuvre : Jean-Claude Basile a écrit l'ensemble des arrangements et Yves Anelli est à la coordination du projet ainsi qu'à la direction de l'orchestre avec Frédéric Lagoutte. Et, pour parfaire l'ensemble de ce bel hommage à la Môme Piaf, le centre Erik Satie s'est adjoint les talents de Benoît Kopnaieff, metteur en scène ♦ NP

■ DONNEZ DE LA VOIX !

Pour rejoindre l'atelier vocal adulte, rendez-vous le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30 au centre Erik Satie, place du 8 Février 1962. Tarif selon quotient familial. Tél. 04 76 44 14 34 ♦

Animations

Vidéo

Du 27 au 31 octobre, la bibliothèque Paul Langevin accueille "Scratch, bidouilles et jeux vidéo", des animations autour de la vidéo, du jeu vidéo et de l'informatique.
• Atelier Scratch
Mardi 28 octobre, de 16 h à 19 h pour apprendre à créer son propre jeu vidéo.
10 places (sur inscription à la bibliothèque)
Ouvert aux 8-14 ans.
• Atelier "bibouille PC"
Mercredi 29 octobre, de 15 h à 18 h Pour comprendre le fonctionnement matériel d'un ordinateur, identifier une panne...
• Lan party family
Vendredi 31 octobre, de 18 h à 21 h Pour découvrir des jeux vidéos PC en réseaux ♦

Journées

Art contemporain

Pour les Journées art contemporain (JAC), l'espace Vallès est ouvert samedi 11 et dimanche 12 octobre de 14 h à 18 h. Avec deux performances : samedi à 16 h et dimanche à partir de 14 h 30 ♦

Vietnamiens Isère

L'exposition Les vietnamiens de l'Isère est à voir à la bibliothèque Paul Langevin du 31 octobre au 20 novembre ♦

■ SPORT POUR TOUS

Et si on bougeait ensemble ?

Bouger

Ensemble

Informations et inscriptions
bougerensemble@gmail.com
06 82 19 42 62 ◆

Bouger ensemble est une jeune association martinénoise visant à promouvoir l'activité physique et sportive auprès d'un public en situation de surpoids ou d'obésité. Coup de projecteur sur cette structure inédite dans l'agglomération qui met l'accent sur la découverte de plusieurs disciplines sportives.

Chaque association a son histoire. Celle de Bouger ensemble remonte à l'année 2011. Trois étudiants à l'Ufraps construisent

un projet d'étude autour de la pratique physique adaptée à un public en situation de surpoids ou d'obésité. Rapidement, les universitaires se prennent au jeu et décident de créer une association. « Nos professeurs et nos proches nous ont encouragés à concrétiser notre projet. Avec l'aide du Pôle jeunesse de Saint-Martin-d'Hères, nous avons fondé Bouger ensemble en mai 2011. Les premières séances d'entraînements ont débuté au mois de septembre de cette même année », raconte Yohan Roy, président de l'association. « Aujourd'hui nous proposons de l'activité physique et sportive de détente et de loisirs pour tous les âges, à Saint-Martin-d'Hères, mais aussi dans d'autres villes de l'agglomération. » Mardi 23 septembre, la structure martinénoise a démarré sa quatrième saison sportive par une séance de basketball au gymnase Colette Besson. Une première à laquelle étaient présentes

Lydia, 14 ans et Mathilde, 11 ans. « C'est notre deuxième année dans l'association », témoignent-elles en cœur. « Ici l'ambiance est vraiment super, il n'y a pas le stress de la compétition et les entraîneurs sont vraiment à notre écoute », raconte Lydia. Et Mathilde d'ajouter : « Ce que j'aime, c'est de découvrir différents sports. L'an dernier, on a fait du basket, du badminton, du volley et du frisbee. »

Sport et santé

Affiliée à la Fédération française sport pour tous, Bouger ensemble propose différents types de séances en fonction du public : sports collectifs, jeux de raquettes, gymnastique douce et renforcement musculaire. Chaque entraînement est dirigé par un éducateur diplômé. Et si la pratique d'une activité physique est essentielle pour lutter contre le surpoids et l'obésité,

les volets nutritionnels et psychologiques sont tout aussi importants, l'un n'allant pas sans les autres. « Depuis quatre ans, nous travaillons en lien avec un réseau de professionnels de la santé, médecins, diététiciens et psychologues grâce à différents partenariats et notamment celui avec l'association REPPOP 38* », explique Yohan Roy. Il précise que la vocation de son association est de donner, en douceur, le goût de l'activité physique aux participants et, si besoin, de leur faire reprendre confiance en eux. « À notre niveau, l'objectif direct n'est pas la perte de poids mais la prise en compte de son corps et de ses capacités. Néanmoins, les résultats deviennent concluants lorsqu'on associe la pratique d'une activité physique régulière à une bonne hygiène de vie. » ◆ EM

* Réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique en Isère.



■ JEU D'ÉCHECS

Une activité aux multiples bienfaits

Toute nouvelle association installée dans la commune, L'échiquier martinénois s'adresse aux enfants dès 7 ans et aux adultes sans limite d'âge.

C'est place de la Liberté, dans la salle municipale du quartier Village que depuis le mois de septembre les adhérents se retrouvent chaque jeudi*, de 18 h 15 à 23 h, pour s'initier et se perfectionner au jeu d'échecs. Trois amis et joueurs de longue date sont à l'origine de la création de l'association présidée par Miguel Calin.

Ancestral et universel

Aux quatre coins du globe, des millions d'adeptes s'adonnent à cette activité cérébrale. Ce jeu, qui serait né dans le nord de l'Inde six cents ans après J-C, existe sous sa forme actuelle depuis le début du 17^e siècle. Jeu de loisirs que chacun peut pratiquer à la maison, en vacances... les échecs se jouent aussi lors de compétitions, des plus "modestes" à celles qui voient s'affronter



les meilleurs joueurs mondiaux. Accessibles à tout âge et à tous les niveaux, les échecs s'inscrivent dans la catégorie des jeux de stratégie et de réflexion. Le but d'une partie consistant à mettre en situation d'échec le roi du joueur adverse en déplaçant ses pions, ses fous, ses tours, ses cavaliers, sa reine, tout en protégeant son



propre roi et en respectant les règles officielles établies par la Fédération internationale des échecs (Fide) qui regroupe environ 190 nations. Si de prime abord ce jeu de plateau peut sembler ardu, il suffit d'en apprendre le b-a-ba et de se lancer dans une partie pour très vite se laisser prendre... au jeu ! Quant aux bien-

faits produits sur les joueurs, ils sont nombreux : pratiquer régulièrement développe l'imagination et la créativité, « améliore la concentration et la persévérance », la mémoire et l'application, l'observation et l'analyse rapide d'une situation... Aux Etats-Unis, où la pratique du jeu d'échecs se répand dans les écoles, il a été constaté dans les milieux défavorisés que les résultats scolaires des enfants s'amélioraient de manière significative. Les échecs sont aussi « un bienfait pour nos enfants qui sont beaucoup dans le virtuel. En pratiquant, ils renouent avec les sens et la relation humaine ». Comme quoi, les échecs ont plus d'un tour dans leur sac... ◆ NP

* Jeunes débutants : 18 h 30 - 19 h 15 ; adultes débutants : 19 h 30 - 20 h 15.

■ SOIRÉE SOLIDARITÉ AVEC AMITIÉ ISÈRE DAGABA



L'association martinénoise Amitié Isère Dagaba organise une soirée samedi 18 octobre à partir de 20 h 30 à la salle polyvalente de la maison de quartier Fernand Texier. Au programme : de la musique et des contes africains ainsi qu'un buffet et des boissons aux saveurs africaines.

Les fonds récoltés lors de cette soirée doivent servir à équiper un petit dispensaire situé dans le village de Dagaba, au nord de la Côte-d'Ivoire. Une précédente mobilisation de l'association avait permis de remettre en état le bâtiment déserté pendant plusieurs années à cause de la guerre. Dès qu'il sera rendu

opérationnel, ce centre de santé qui constitue l'unique lieu de soins pour les habitants de 16 villages alentours ouvrira ses portes ◆ NP

Renseignements :

04 76 99 94 23

06 27 14 14 92.

Plus d'infos : www.dagaba.org

■ TENNIS

Un tournoi très relevé

L'Open de tennis de Saint-Martin-d'Hères s'est achevé le 17 septembre dernier par deux finales très disputées.



Le club de tennis martinérois peut être satisfait de la nouvelle édition de son tournoi Open qui vient de se dérouler du 28 août au 17 septembre. En effet, la version 2014 de cette compétition, réputée dans le monde du tennis Rhône-Alpes et au-delà, a réuni 210 participants dont 50 athlètes féminines durant les trois semaines de matchs. « Ce tournoi représente un moment phare de la compétition pour notre club et son succès ne s'est pas démenti cette année avec un tableau bien rempli et des joueurs classés au niveau national, tant chez les dames que chez les messieurs », constate Cédric Massard, responsable sportif à l'ESSM Agri tennis.

Pour cette cuvée 2014, la finale simple dames a été remportée par la joueuse argentine du club de Pierrelatte (Drôme), Arenza Salut (classée - 15),

face à Clara Tanielian (classée - 4) de l'Olympique Cabriès-Calas (Bouches-du-Rhône) par un score de 6-2, 7-6. Chez les hommes, la finale simple a été particulièrement relevée ! C'est après trois heures de match que Antso Rakotondramanga, du club d'Annecy-le-Vieux en Haute Savoie, classé - 30, est venu à bout de son adversaire Simon Cauvard, le joueur d'Echirolles classé 50, sur le score serré de 3-6, 6-4 et 7-6. « Au cours de ce tournoi, nous avons assisté à de très beaux matchs et l'ambiance a été très bonne parmi tous les joueurs et les supporters », indique Cédric Massard ♦ FR

École

De tennis

Les inscriptions sont encore possibles à l'école de tennis (6 à 16 ans). Les séances se déroulent chaque mercredi de 13 h 30 à 16 h 30. Contacter Cédric Massard au 06 74 63 98 33 ♦

■ LES ÉCOLES DE RUGBY EN FÊTE !

La 11^e édition du tournoi Jean-Pierre Boy a rassemblé 550 jeunes joueurs des écoles de rugby de la région grenobloise au stade Robert Barran. Une véritable marée humaine a envahi sportivement les terrains de rugby martinérois ce samedi 27 septembre au cours d'un bel après-midi ensoleillé. Ce jour-là, 550 enfants, de six à douze ans, venus de douze écoles de rugby de la région grenobloise, se sont retrouvés sur l'herbe verte du stade Robert Barran pour un tournoi amical en souvenir de Jean-Pierre Boy, personnalité emblématique du rugby martinérois et isérois, trop tôt disparu en 2000 à l'âge de 61 ans. « C'est en 1971 que fut créé

l'ESSM rugby notamment sous l'impulsion de Jean-Pierre Boy qui développa alors l'école de rugby et participa activement à la fusion avec l'ASPTT en 1981 », rappelle Michel Poilane, le président de SMH rugby. « À l'occasion de ce tournoi, nous sommes heureux d'annoncer que nous avons pu mettre sur pied cette saison une équipe de juniors qui va participer au championnat du comité des Alpes dans cette catégorie. C'est une juste récompense du travail engagé depuis de nombreuses années par les éducateurs de notre école de rugby. » ♦ FR



■ LA MONTÉE DU MURIER



Organisée par l'ESSM, la montée cycliste du Murier se déroulera dimanche 19 octobre et le départ sera donné à 10 h 30 au pied de la colline, route des maquis. Sur une distance de 8,3 km, un dénivelé de 580 mètres et un pourcentage moyen de 7 %, cette course de côte en ligne figure parmi les plus belles de la région. Compétition mixte ouverte à tous, il n'est pas nécessaire pour y participer d'être licencié à une fédération sportive et

toutes les catégories ainsi que tous les âges y seront représentés. Les inscriptions se font directement sur le site du club jusqu'au 17 octobre, la participation est de 7 euros (10 euros le jour de la course), un certificat médical d'aptitude est demandé pour les non licenciés et une autorisation parentale pour les mineurs ♦ FR

Inscriptions en ligne à la montée cycliste du Murier : <http://essmcyclisme.fr>

■ ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Stages de football

Au stade Just Fontaine, en partenariat avec l'ASM.

- 9 à 11 ans, du 21 au 24 octobre.

- 12 à 13 ans, du 28 au 31 octobre.

Renseignements et inscriptions : Hamid Bourechak (06 24 56 11 09)

et Hervé Loizzo (06 20 27 17 54).

Stages sportifs

De 4 à 14 ans. Foot-hand-basket, judo, escalade, cirque, tir à l'arc, roller, vélo, gymnastique, tennis de table, randonnée, orientation. Du lundi 20 au

vendredi 24 octobre et du lundi 27 au vendredi 31 octobre. Inscriptions obligatoires jusqu'au mardi 14 octobre.

De 14 à 25 ans. Activités sportives multi-disciplines en salle.

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre, et du lundi 27 au vendredi 31 octobre.

Inscriptions à partir du 14 octobre.

Inscriptions et renseignements : service des sports, mairie-annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88.

■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Histoire, mémoire et spectacles

Les Journées du patrimoine avaient cette année comme fil conducteur le centenaire de la 1^{ère} Guerre mondiale. Expositions, spectacles, visites guidées et conférences ont rythmé deux jours bien remplis. Retour en images.



© S.N. 4



© S.N. 3

Lors du week-end des 20 et 21 septembre, onze lieux et espaces publics étaient ouverts, notamment Renaudie, le Bon Pasteur, les établissements horticoles Guichard (1), l'Institut d'histoire sociale CGT de l'Isère et le quartier Village (2). L'événement a également fait la part belle au spectacle vivant

avec différentes créations artistiques proposées aux visiteurs. Parmi elles, la balade théâtrale *Sur les pas d'Elise*, par la Cie Imp'Acte (3), qui a fait voyager les participants dans les rues de la ville, mais surtout, sur les traces des parcours de femmes qui ont marqué l'histoire dans les domaines des sciences, de l'art ou encore de la politique à l'instar d'Elise Grappe, première femme députée en Isère. D'autres spectacles ont eu lieu aux quatre coins de la ville. La conteuse Anne Herbin a narré la rencontre de deux Poilus, l'un sur le front français, l'autre allemand (4).

Différentes conférences se sont aussi tenues durant ces deux jours à l'image de celle portant sur la participation des Antillais dans la Première Guerre mondiale par le collectif Casomi, qui a eu lieu samedi 20 septembre au couvent Notre-Dame de la Délivrande (5) ♦ EM



© S.N. 2



© S.N. 1



© S.N. 5

■ FORUM DES ASSOCIATIONS - INFORMATIONS ET DÉMONSTRATIONS



© DR 1



© DR 2



© DR 3

Une centaine d'associations locales était présente à L'heure bleue, samedi 6 septembre, à l'occasion de la 7^e édition du Forum des associations. Événement biennal, le rendez-vous permet aux visiteurs de rencontrer l'ensemble des structures actives

sur le territoire martinérois. Tout au long de la journée, les bénévoles ont ainsi présenté au public leurs activités grâce aux stands mis à leur disposition (1). Au moment de l'inauguration, le maire David Queiros a souligné le rôle essentiel joué par les

associations dans l'animation de la ville et l'émancipation des habitants. Il a également rappelé la relation durable entre ces structures et la collectivité, citant entre autres la convention d'engagements réciproques et le "Coin des assos" (lieu ressource favo-

risant l'échange et la construction de projets récemment inauguré). En outre, la journée a aussi été le théâtre de différentes démonstrations sportives et culturelles (2 et 3). Un temps d'échanges et de partage où chacun a pu trouver son bonheur ! ♦ EM

■ MARIE ARGOUD



Quand la volonté rend libre

Étudiante en master 2 Pro Sciences de la terre et de l'environnement, Marie Argoud est partie en stage de trois mois en Nouvelle-Zélande. Un beau défi pour cette trentenaire ouverte sur le monde et déterminée !

La jeune femme – Marie a fêté ses trente ans le 26 mai dernier – souhaitait faire d'une pierre deux coups en profitant de son stage pour perfectionner son anglais. De fil en aiguille, elle a jeté son dévolu sur la Nouvelle-Zélande, à quelque 19 000 kilomètres de la France et de Saint-Antoine-l'Abbaye, le village où elle vit quand elle n'est pas

en cours à l'UFR PhITEM*. « *Les risques naturels sont ma spécialité d'étude : en Nouvelle-Zélande, ils sont tous présents. Le pays paraissait beau et de nombreuses personnes m'avaient dit que les gens étaient très accueillants et gentils, cela a fini de me convaincre.* »

C'est ainsi que le 16 mai, après un an de préparation et un bel élan de générosité et de solidarité qui a permis de récolter l'essentiel des fonds, Marie Argoud s'est envolée en compagnie de sa maman et de Caro, une amie, pour un périple de trois mois, « *la durée minimale pour valider mon master* ». Sur place, bien que le temps lui ait manqué pour aller jusqu'à modéliser les sous-sols océaniques pour trouver des poches d'hydrate de gaz, son stage effectué à Niwa (National institute of water and atmospheric research)

a répondu à ses attentes de formation sur le terrain. Sur le plan humain, elle garde de son maître de stage le souvenir d'une personne « *accueillante, aimable et aidante : comme le sont les Néo-zélandais en général !* » Un constat qui est venu corroborer ce qu'elle avait pu lire ou entendre avant son voyage. De cette contrée à la géographie changeante et déroutante elle retient « *les paysages magnifiques et variés. Nous passions de la mer aux montagnes, des volcans aux plaines...* ». Tétraplégique suite à un accident de voiture survenu quand elle était bébé, Marie a également largement pu apprécier le niveau d'accessibilité mis en œuvre en Nouvelle-Zélande : « *Presque tout est accessible, même dans les villages ! C'est mieux qu'en France !* »

Si vous lui demandez ce qu'elle aime, la jeune femme cite pêle-mêle « *lire, voyager, aller au musée, voir des spectacles, faire du scrapbooking...* ». Ce qui lui déplaît ? « *Les personnes qui parlent à mon accompagnateur (trice) au lieu de me parler !* » Et aussi « *l'égoïsme, la violence, l'injustice, le racisme et l'intolérance* ». Ce qui lui tient le plus à cœur ? « *Pouvoir vivre ma vie, dans les limites de mon handicap, comme je le souhaite, le plus normalement possible !* »

En septembre, des problèmes de santé ont différé la finalisation de son rapport de stage. Pour autant, Marie Argoud ne désarme pas : « *Cela retarde un peu ma soutenance, mais j'irai au bout. Si je réussis cette épreuve, j'obtiendrai mon master et j'aurai fini mes études !* » Ensuite elle sera prête à entrer dans la vie active et à se consacrer au métier de géotechnicienne ou à la gestion et la prévention des risques naturels.

Quant au conseil qu'elle pourrait donner aux étudiants qui voudraient se lancer dans une aventure comme la sienne, elle répond avec ce large sourire qui la caractérise si bien : « *Oser le faire sans écouter les personnes négatives !* » ♦ NP

* Unité de formation et de recherche Physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique.

■ FRÉDÉRIC MARSENS



Champion du monde !

À 23 ans, Frédéric Marsens pratique la boule lyonnaise en haut niveau. Champion de France et champion du monde en tir chez les jeunes, le Martinérois aspire aujourd'hui à intégrer l'équipe de France seniors.

L'histoire passionnelle entre Frédéric Marsens et le sport boules remonte aux années 2000. Alors âgé de 9 ans, il découvre la boule lyonnaise lors d'une démonstration de tir donnée au Forum des associations d'Annonay (Ardèche). « *J'ai été très étonné de l'intensité physique de ce sport. C'était tellement différent de l'image que renvoient les boules et notamment la pétanque...* » Il rejoint un club la semaine suivante et se spécialise dans les épreuves de tir qui nécessitent d'effectuer des courses en aller-retour tout en réalisant sa technique de tir. Deux ans plus tard, il devient le premier champion de France en catégorie benjamin (-11 ans), les compétitions s'arrêtant jusqu'alors au niveau régional. « *Un super souvenir* » qui lui donne évidemment envie de poursuivre l'aventure. « *Au départ, j'ai pratiqué en doublon le basket-ball et la boule, enchaînant entraîne-*

ments et compétitions dans les deux disciplines. À 15 ans, je me suis consacré uniquement au tir. » Performant, il rejoint les sélections des équipes de France et enchaîne les titres et les podiums sur la scène nationale et européenne. « *L'Italie, la Slovaquie, la Croatie et la France sont les quatre principales nations de la "longue". Les grandes compétitions ont lieu dans ces pays.* » Pour préparer ces échéances, Frédéric Marsens s'entraîne de longues heures chaque semaine, « *tous les jours à l'approche d'une compétition importante* ». Outre les séances spécifiques au tir, le bouliste s'adonne à un entraînement digne de coureurs de demi-fond avec du footing et de la musculation. Et le travail paie ! Pour preuve, Frédéric Marsens devient, en 2009, champion du monde des moins de 18 ans en tir relais et vice-champion en progressif. Une consécration pour ce sportif de haut niveau. « *Je me suis ensuite installé à Saint-Martin-d'Hères pour mes études où j'ai obtenu un DUT statistique et informatique* ».

Après avoir stoppé la compétition un temps, Frédéric Marsens est devenu vice-champion du monde de tir rapide en double, catégorie moins de 23 ans, fin septembre à Chieri en Italie ♦ EM

■ SONIA BAKOUR



Chanter, sa raison d'être

Étudiante en 2^e année de sociologie à l'Université Pierre Mendès France, cette jeune Martinéroise de 20 ans conjugue études et pratique du chant, bien déterminée à percer.

De son père, elle a conservé la passion du chant, de sa mère, son goût pour Dalida, Edith Piaf et Céline Dion, qu'elle écoutait alors qu'elle n'avait que 7-8 ans. Au-delà de la transmission, Sonia est persuadée d'avoir la fibre musicale : « *C'est vital pour moi* », dit-elle. Après la chanson française, elle découvre les comédies musicales. À 9 ans, en pleine vague RnB, elle se passionne pour Maria Carey, Beyoncé et la soul américaine. Le déclic, ce fut à la MJC Les Roseaux, lors d'ateliers d'écriture de chansons. Elle y enregistre *Le temps passe*, aidée par le rappeur Tunisiano. « *Les rappeurs aident beaucoup les jeunes qui débutent* », dit-elle. À l'exemple de Yousoufa, qui lui a dispensé de précieux conseils. En 2008, Sonia est choriste de sa sœur (également chanteuse !) en première partie du concert de Zaho, à Fontaine. En 2011, elle collabore

avec les membres du groupe martinérois G7N, à la MJC Les Roseaux. Et puis, un jour, elle se lance à l'assaut de Paris, rencontre des gens du milieu, des producteurs. La tête sur les épaules, Sonia ne cède pas au chant des sirènes. « *Il faut savoir où l'on met les pieds dans cet univers* ». D'ailleurs, elle entend poursuivre ses études et faire une licence professionnelle en ressources humaines si elle ne parvient pas à percer. Même si parfois, concilier ces deux activités n'est pas de tout repos. Désormais, la jeune chanteuse a trouvé son style, la pop (elle affectionne Katy Perry, Coldplay...), travaille avec un producteur parisien et enregistre dans un studio à Seyssins, chez une amie ingénieur du son. Son objectif : peaufiner la technique et quelques titres qu'elle souhaiterait présenter au public. Perfectionniste, la jeune femme se lance à corps perdu dans ce projet : « *J'y pense jour et nuit. C'est une obsession !* ». Sonia a aussi ses violons d'Ingres : danse contemporaine, cinéma. Son adage : Ne rêves pas ta vie, vis tes rêves... ♦ EC

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale
(Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
 (107 av. Benoît Frachon,
 non-stop de 10 h à 17 h 45,
 du lundi au vendredi)
Police municipale :
04 56 58 91 81
 (8 rue Gérard Philipe,
 du lundi au vendredi de 8 h à
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
Maison communale :
04 76 60 73 73
Hôpital :
04 76 76 75 75
Centre municipal
de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
SOS Médecins :
04 38 701 701
Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise.
Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h.
Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15.
Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

URGENTES

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
 L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73).
 Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Accès aux droits

Conciliateur de justice

Conciliateur de justice nommé par le premier président de la Cour d'appel de Grenoble sur le canton de Saint-Martin-d'Hères, Marc Moret tient des permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige avec un voisin, un propriétaire, un locataire, une entreprise, un fournisseur..., peut solliciter gratuitement le conciliateur de justice. Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la Maison communale, tél. 04 76 60 73 73 ♦

Le Défenseur des droits

Un représentant du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tient des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h.
 Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12
 Courriel : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

Conseiller juridique

Un conseiller juridique reçoit tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Maison communale : 04 76 60 73 73 ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.
 - Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
 - MJC les Roseaux, Espace Centre :
 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Service local de solidarité

Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service local de solidarité, 10 rue du Docteur Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles.
 Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
 Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :
 - du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
 - vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*
 *Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.
 Samedi de 9 h à 12 h.
Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
 Samedi de 9 h à 12 h.
Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.
Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (zac Centre).
 Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
 Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.
 - **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).
 - **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24.
 Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.
Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.
Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.
Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin.
 Tél. 04 76 60 74 12.
Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.
Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités :
 - à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;
 - à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sébard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.
 Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Dispositif d'aide financière du CCAS

L'aide forfaitaire accordée par le CCAS s'élève à 50 € pour l'année 2014. Elle sera versée au choix du demandeur : par virement sur le compte bancaire ou en espèces auprès de la Trésorerie principale de Saint-Martin-d'Hères.

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants de condition modeste, exonérés de la taxe foncière, qui en font la demande. (NB : les propriétaires occupants d'un logement neuf exonérés de taxe foncière dans le cadre des diverses législations à ce titre ne sont pas concernés.)
- Les locataires de condition modeste, dégrévés ou exonérés totalement de taxe d'habitation, qui en font la demande.

Comment faire ?

Il faut déposer une demande auprès :

- du siège du CCAS (111 avenue Ambroise Croizat),
- ou par courrier à M. le Maire, président du CCAS.

Pièces à fournir (photocopies)

- Pour tous : pièce d'identité avec photo, avis d'imposition de 2014 (revenus de 2013) ; numéro de téléphone ; Rib (facultatif) pour versement sur compte.
- Pour les locataires, fournir en plus : quittance de loyer de décembre 2013.
- Pour les propriétaires, fournir en plus : dernier avis d'imposition de la taxe foncière 2014.

Renseignements : 04 76 60 74 12.

Inscription sur les listes électorales

Révision 2014/2015

Les jeunes devenus majeurs entre le 25 mai 2014 et le 28 février 2015 sont inscrits d'office sur la liste électorale. Les jeunes de cette tranche d'âge recevront un courrier leur confirmant leur inscription sur les listes électorales de la commune courant octobre ou novembre. Si toutefois vous êtes bien dans cette tranche d'âge mais que vous ne recevez aucun courrier, il vous appartient de contacter le service élections (04 76 60 72 35) qui vous expliquera la marche à suivre pour s'inscrire volontairement.

Au terme de l'article L.9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Sont concernés par une demande d'inscription, les Martinéroises et Martinerois de nationalité française, majeurs au 28 février 2015 et justifiant d'un domicile dans la commune ou figurant pour la 5^e fois sans interruption au rôle des contributions directes communales.

Les demandes d'inscriptions sur la liste électorale sont reçues à la Maison communale, service élections jusqu'au 31 décembre 2014 inclus (soit en vous présentant personnellement à la mairie, soit par courrier en utilisant le formulaire Cerfa n°12669*01, soit par le télé service disponible sur mon.service-public.fr).

Seuls les électeurs inscrits avant cette date pourront voter pour les élections départementales de mars 2015 et régionales de décembre 2015 (sous réserve de modification).

Pièces à fournir

- Pièce d'identité française en cours de validité ou justificatif prouvant la nationalité française (décret, déclaration...).
- Un justificatif du domicile sur la commune de moins de trois mois (quittance EDF, facture d'eau...).

Les Martinéroises et Martinerois appartenant à l'un des états membres de l'Union européenne, majeurs au 28 février 2015, justifiant d'un domicile dans la commune et jouissant de leurs droits civiques tant en France que dans leur pays d'origine peuvent également demander leur inscription sur les listes électorales de la commune. Toutefois, ils ne pourront participer qu'aux élections des représentants français au Parlement européen et aux municipales.

Mise à jour de la liste électorale

Toutes les modifications concernant les électeurs (changement d'adresse dans la commune, changement d'état civil...) doivent être signalées au service des élections afin de mettre à jour la liste électorale de la commune.

Cadres seniors bénévoles à la retraite

Appel à bénévoles

L'association Cadres seniors bénévoles (CSB) offre aux cadres à la retraite ou en préretraite (cadres commerciaux, administratifs, ingénieurs) l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des :

- étudiants des écoles et universités pour les préparer à la vie professionnelle,
- porteurs de projets de création ou de reprise pour les aider à préparer leur projet,
- jeunes entreprises pour les aider à définir et réaliser un projet de développement.

Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actifs et de vous rendre utiles aux autres, vous pouvez vous renseigner :

- sur le site www.cadres-seniors.com
- par tél. 04 76 04 76 54
- ou à : contact@cadres-seniors.com et cadres-seniors-2@orange.fr

Chambre de commerce et d'industrie

Journée portes ouvertes entreprises

La Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble organise la 12^e édition des Journées portes ouvertes entreprises qui se déroulera du 13 au 20 octobre. 120 entreprises ouvriront leurs portes au grand public. Cette année, la filière santé sera mise à l'honneur. Les secteurs d'activités très divers (chimie, nanotechnologies, métallurgie, industries du bois et alimentaires, commerce, services, professions du conseil, hôtellerie, gastronomie...) regroupent 42 % de services (banque, informatique, conseil, formation, communication...), 36 % de

métiers de l'industrie (BTP, micro-électronique, biotechnologies, chimie...), 22 % de commerces (produits traditionnels, tourisme, loisirs...). Quatre entreprises martinéroises seront présentes : la clinique Belledone (clinique médico-obstétrico-chirurgicale), Smartox Bio-technology (étude des venins animaux), Machot Bois (négoce de bois et dérivés) et la brasserie artisanale du Dauphiné (fabrication de bière).

Inscriptions et informations visiteurs sur www.jpo.grenoble.cci.fr

Vacances d'automne

Accueil de loisirs du Murier

Les inscriptions ont lieu jusqu'au 10 octobre au service enfance, 44 avenue Benoît Frachon (04 76 60 74 51) et dans les maisons de quartier.

Documents à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, carnet de vaccination (être à jour des vaccins obligatoires ou certificat médical attestant une contre-indication au DT-Polio), certificat médical en cas d'allergie alimentaire, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du Juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du comité d'entreprise (CE), fiche calcul des prestations municipales, à défaut, notification CAF ou l'avis d'imposition 2013 (revenus 2012).

Accueil de loisirs 11/14 ans

Les inscriptions ont lieu les mercredis 1^{er}, 8 et 15 octobre au service enfance, 44 avenue Benoît Frachon (04 76 60 74 51).

Les documents à fournir sont les mêmes que ceux demandés pour l'accueil de loisirs du Murier.

Appel à bénévoles

Association Phares

L'association Phares (Personnes hospitalisées âgées, réadaptation, écoute, soutien) participe à l'environnement relationnel de plus de 400 personnes âgées hospitalisées dans les services gériatriques du CHU de Grenoble. L'association, qui existe depuis une quarantaine d'années, a un grand besoin de bénévoles pour faire fonctionner ses projets qui visent à lutter contre la solitude des personnes âgées par l'écoute et le soutien à ces personnes. Si vous avez un peu de temps libre et si vous souhaitez vous investir, venez rejoindre nos équipes bénévoles à Grenoble, Echirolles ou Saint-Ismier pour diverses animations : ateliers manuels, salon de thé, chant, décoration des services...

Pavillon Chissé

La Tronche BP 217

38043 Grenoble cedex 9

Tél : 04 76 76 54 15 – Poste : 63910

ou 06 30 50 16 42

www.association-phares.org



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

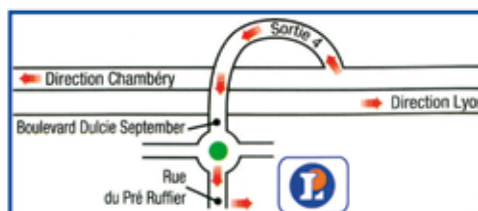
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERTURE NON-STOP

du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 20 h
Distributeur automatique
de billets à votre service
dans la galerie marchande.